LE FRANCO

Edmonton, le vendredi 7 avril 1989

50¢

Vol. 23 n° 14 - 20 pages

La contestation judiciaire: «Seul recours pour les minorités francophones»

- Me Michel Bastarache

à lire en page 3...

Une grave pénurie de traducteurs et d'interprètes menace la promotion des deux langues officielles au pays

à lire en page 2...

L'ordinateur prédit une meilleure année pour la plupart des agriculteurs des prairies

à lire en page 12...

SOMMAIRE

Les coopératives de travailleurs sont imbattables

OTTAWA - Qu'est-ce que l'édition canadienne du **Reader's Digest**, les systèmes informatiques Celibec et des tapis acadiens faits au crochet ont en commun? Dans tous les cas, il s'agit d'un produit des coopératives de travailleurs.

Les objectifs premiers des coopératives de travailleurs consistent à fournir un emploi aux membres et à assurer aux travailleurs le contrôle de l'exploitation. Ces coopératives se retrouvent à peu près également dans les industries de production et dans les industries de service.

On estime qu'entre 15 000 et 20 000 Canadiens sont au service de près de 400 coopératives de travailleurs. Entre 1984 et 1986, le nombre de ces dernières a plus que doublé, et leur volume d'affaires est passé de 84,4 millions de dollars à 119,2 millions de dollars. Le Québec à lui seul compte plus de 275 coopératives de travailleurs, dont la plupart font partie du secteur forestier.

La croissance a été motivée, en partie, par le désir de faire du lieu de travail un secteur démocratique. Bien que certaines coopératives soient très importantes, la plupart des nouvelles coopératives sont plutôt petites. Cette tendance se traduit dans la moyenne du nombre de membres, qui est passée de 60 à 40 entre 1984 et 1986.

Le nouvel intérêt que l'on porte à l'endroit de cette forme d'entreprise a fait l'objet d'une conférence des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux en juin 1988. Comme suite à cette conférence, on élabore actuellement une stratégie nationale visant le développement des coopératives de travailleurs.

«La stratégie précisera les contraintes qu'on trouve dans la législation et dans les pratiques commerciales actuelles, contraintes qui freinent le développement des coopératives de travailleurs, a déclaré M. Ken McCready, directeur du Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral. Comme prochaine démarche, les différents niveaux de gouvernement et le secteur des coopératives devront travailler de concert pour s'attaquer à ces contraintes.»

Renée Delorme, nouvelle agente de développement à l'A.C.F.A. régionale de Calgary

à lire en page 9...

CHFA célèbre son 40e anniversaire en chansons et présente son 1er Gala provincial

à lire en page 8...

Au national...

Une grave pénurie de traducteurs et d'interprètes menace la promotion des deux langues officielles au pays

OTTAWA (APF) - La promotion des langues officielles au pays risque d'être freinée à cause d'une pénurie de traducteurs et d'interprètes.

Un rapport préparé pour le Secrétarial d'État sur l'élargissement du bassin de pigistes daté du 15 septembre 1988, fait état d'une dangereuse pénurie de traducteurs et d'interprètes, au moment même où la demande en provenance des municipalités, des provinces et des entreprises privées ne cesse d'augmenter.

Selon cette étude de M. Jean Charpentier du Conseil du Trésor, il faudrait 1700 traducteurs de plus dans cinq ans pour répondre à la demande, en tenant compte d'un taux de croissance de 5 pour 100. Si on tient compte de l'usure et d'un taux d'attrition annuel de 6 pour 100, ce n'est plus 1700, mais bien 3470 traducteurs qu'il faudra trouver au pays d'ici cinq ans. Or après avoir fait enquête auprès des dix principales écoles de traduction du pays, M. Charpentier a découvert que celles-ci ne pourront produire en cinq ans que 750 finissants employables. On parle donc d'une pénurie à venir de 2 700 traducteurs, ce que l'auteur qualifie de «véritable crise de la traduction». «La production actuelle de 150 diplômes employables par année ne compense même plus l'attrition qui s'élève à 300», affirme encore M. Charpentier.

À lui seul le Secrétariat d'État, qui joue un rôle de premier plan dans la promotion des deux langues officielles au pays, devra trouver d'ici cinq ans au moins 1 000 traducteurs.

Selon l'auteur, la compression de l'effectif et un recours accru au secteur privé, combiné à ce qu'il décrit comme «un véritable boom» dans l'industrie de la traduction, a créé une pénurie de traducteurs qualifiés et une escalade des tarifs.

Malgré ce boom dans l'industrie, les universités ne prévoient aucun accroissement de la demande, à cause du désintéressement des jeunes pour les lettres. Seul un programme de bourses pourrait y remédier, selon l'auteur de l'étude.

M. Charpentier recommande que le Secrétariat d'État entame des consultations avec les associations professionnelles, les entrepreneurs, les employeurs comme les provinces, et les universités, pour les sensibiliser à l'urgence d'assurer une relève en traduction, et à la nécessité d'un partage des coûts. Et c'est urgent.

Le problème est similaire chez les interprètes. Le recours à la pige en interprétation atteint maintenant 50 pour 100, et le taux de refus de services aux ministères-clients dépasse 15 pour 100. Conclusion de l'auteur: «ce n'est pas le bassin de pigistes qu'il faut élargir, mais le bassin tout court»!

La demande est à la hausse, surtout que le Secrétariat d'État subventionne l'usage de l'interprétation simultanée à titre de promotion des langues officielles. «En élargissant l'admissibilité à ces subventions, lit-on dans le rapport, la Loi C-72 (langues officielles) stimulera encore davantage une demande qui excède déjà la capacité d'un bassin de pigistes restreint».

Depuis l'avènement au pouvoir des Conservateurs, la demande en interprétation s'est accrue de 14 pour 100 par année pour les Chambres, les comités et probablement aussi les ministères, affirme M. Charpentier.

Deni Lorieau, nouveau représentant du Commissaire aux langues à Edmonton



Deni Lorieau

OTTAWA (APT) - Le bureau régional du Commissariat aux langues officielles à Edmonton est maintenant sous la direction d'un nouveau représentant du Commissaire pour la région de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Deni Lorieau, qui agissait depuis 18 mois à titre d'agent au bureau d'Edmonton, en assume maintenant la direction depuis le début du mois de mars. A ce titre, il agira comme ombudsman linguistique, vérificateur de la performance linguistique des institutions fédérales, et promoteur de la réforme du régime linguistique. Il sera appuyé par deux agents permanents et un agent de liaison à temps partiel.

Selon le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, le nouveau directeur connaît bien les besoins de la minorité de langue française dans toute sa diversité régionale, et les aspirations des gens de l'Ouest de langue française.

Le Programme SAM a célébré son 1er anniversaire le 8 mars dernier

OTTAWA - L'unique programme d'information et de formation, SAM, célèbrait son premier anniversaire d'implantation le 8 mars 1989. SAM (Services aux membres), c'est une façon originale d'offrir des stages intensifs aux femmes francophones vivant à l'extérieur du Québec initié par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF).

«La popularité et le succès escomptés du nouveau programme ont su démontrer, une fois de plus, que la FNFCF est une force au service des femmes» de commenter madame Lise Latrémouille, la présidente nationale.

Depuis la mise sur pied des SAM, plus de 1 000 femmes ont pu profiter de quelque 52 services variant de la session de sensibilisation au stage de formation sur mesure, à l'atelier-conférence.

Les SAM, c'est en quelque sorte un vaste réseau de ressources humaines féministes unique en son genre. «C'est par le biais des sessions de formation sur mesure que la Fédération atteint le plus directement ses groupes-membres. Et c'est par ce type de service qu'elle arrive également à jouer son rôle de façon concrète», d'expliquer madame Latrémouille. «Ces interventions sont souvent perçues, par les femmes du milieu, comme la solution possible aux difficultés qu'elles rencontrent dans leurs actions bénévoles».

Les conférences-ateliers connaissent également la faveur populaire. Elles permettent à la FNFCF d'informer les femmes sur des dossiers politiques mais surtout elles fournissent un forum où la personne-ressource, au même titre que les participantes, partage idées et opinions sur le développement dans les groupes de femmes et sur l'orientation politique, économique et sociale des dossiers d'intérêts aux femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Enfin elles facilitent l'introduction de sessions d'information plus étoffées qui, en soi, permettant l'assimilation d'une quantité importante de renseignements touchant des sujets toujours aussi passionnants les uns que les autres.

Riches de l'expérience d'une année complète d'opérations, les SAM ont été quelque peu modifiés pour la saison 1989. Certains sujets ont cédé leur place à de nouveaux sujets plus actuels et plus en demande tandis que le nouveau format des sessions propose une flexibilité accrue aux groupes qui en feront la demande. Dans ce sens, la Fédération adapte tous ses services aux exigences spécifiques du groupe-hôte.

On se souviendra que les Services aux membres (SAM) étaient mis sur pied en mars 1988 dans le but de combler un vide apparent au niveau des besoins d'information et de formation répondant réellement aux besoins des femmes francophones. «Nous considérons que nous sommes le groupe d'intervention communautaire le mieux outillé à ramener à la base les renseignements et les analyses compilés et développés au cours de nos actions dans le milieu», de conclure madame Latrémouille.

En terminant, rappelons que la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises est l'organisme porte-parole des femmes francophones de milieux minoritaires au Canada.

Vouée à la défense des intérêts de quelque 500 000 femmes de tous les âges, la Fédération favorise une plus grande autonomie chez les Canadiennes.

Au C.R.T.C., Bud Sherman occupera le poste de président par intérim

OTTAWA (APF) - M. Louis R. (Bud) Sherman occupera le poste de président intérimaire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en remplacement de M. André Bureau, dont la démission a pris effet le 28 février dernier.

Membre à plein temps du Conseil le 19 avril 1985, M. Sherman était vice-président (télécommunications) depuis le 1er septembre 1987, et est le président du Comité des tarifs, qui est le comité permanent du Conseil en matière de télécommunications. C'est le Conseil, et non le Cabinet, qui a procédé à cette nomination. La Loi sur le C.R.T.C. prévoit qu'en cas de vacance du poste de président, le Conseil peut nommer un des vice-présidents à ce poste.

M. Sherman est natif de Québec, mais a vécu dans l'Ouest. Il a oeuvré dans les secteurs du journalisme, de la radiodiffusion et de la politique.

Il fut député fédérale de 1965 à 1968, et a siégé aux comités permanents de la radiodiffusion et des transports. Il sera député pendant 15 ans à l'Assemblée législative du Manitoba et occupera divers postes, notamment ceux de ministre de la santé et ministre des Services communautaires et correctionnels.

À la 3...

La contestation judiciaire: «Seul recours pour les minorités francophones»

- Me Michel Bastarache

par GILLES BELLEAU (Collaboration spéciale pour l'APF)

MONCTON (APF) - L'aide fédérale et les moyens juridiques sont les deux seuls recours sur lesquels peuvent compter actuellement les minorités linguistiques pour assurer leur promotion et leur développement.

C'est un vibrant message qu'a livré le 11 mars dernier à Moncton Me Michel Bastarache, avocat chez Lang Michener Lash Johnson à Ottawa. S'adressant à une soixantaine de participants à la Conférence nationale du Programme de contestation sur les droits linguistiques, le conférencier n'a pas manqué l'occasion pour rappeler l'importance jouée par ce programme qui a contribué au développement des minorités linguistiques au Canada.

Dans un historique judicieusement tracé, depuis la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1670, en passant par divers événements qui ont marqué l'histoire de la francophonie au Canada, Me Bastarache s'est penché sur différents cas entendus en justice pour finalement dénoncer la situation des francophones en milieu minoritaire, sa situation inquiétante dans l'avenir, et le rôle important joué par la contestation judiciaire.

L'HISTOIRE EN TÉMOIGNE.

Étant conscient de ne pas connaître le cas de chacune des minorités provinciales, le conférencier s'est penché sur la situation des francophones de l'Ouest, et celle des francophones des Maritimes. «Nous avons ici deux extrémités où dans un cas la minorité est bien servie (Nouveau-Brunswick) et l'autre très mal servie (Saskatchewan).

NOUVELLES DIMENSIONS

On reconnait un manque de flexibilité et un contrôle administratif trop sévère au Programme de contestation judiciaire. «L'application administrative est à mon avis beaucoup trop contraignante. Les vérifications, les preuves exigées pour le paiement des honoraires juridiques et la taxation des comptes sont autant de technicalités qui font obstruction à l'accessibilité au programme», analyse Michel Bastarache.

«Il faut aussi faire preuve d'un peu plus de maturité et faire confiance aux gens que l'on nomme pour administrer les causes. D'où évidemment l'importance de choisir les bonnes personnes pour mener à bien nos causes».

Il ne fait aucun doute que la contestation judiciaire est un élément de promotion et de développement dont ne peuvent se passer les minorités linguistiques. «Cela explique sa création et en justifie son maintien».

Hors de tout doute, il apparaît urgent de donner de nouvelles dimensions au Conseil canadien du développement social. «Celui-ci pourrait fournir un appui technique qui consisterait d'abord à aider la population à délimiter le domaine d'intervention, à choisir les demandeurs et les défendeurs et à fixer les recours souhaités» analyse Me Bastarache.



Me Michel Bastarache

Il faut, selon lui, envisager aussi une aide technique aux avocats chargés des dossiers dans le but de leur fournir dès le départ des modèles d'acte introductif d'instance, des modèles de mémoires, des listes de documents, un dossier complet sur les origines et les interprétations de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et un dossier complet sur la preuve requise en matière pédagogique et socio-linguistique.

Les cas de Daniel St-Jean (Yukon), Tremblay et Mercure (Saskatchewan), Forest et Bilodeau (Manitoba), Lefebvre et Paquette (Alberta) ont tous eu un impact important par les réactions populaires qu'ils ont soulevées ou par les décisions juridiques qui en ont découlé. Tous ces cas ont la particularité d'avoir provoqué des déblocages linguistiques en faveur des minorités.

Dans certains cas les provinces ont été contraintes à modifier leurs lois, le Manitoba en est un excellent exemple. Par contre, ailleurs la victoire aura été éphémère. La décision de la cour en faveur des minorités linguistiques de la Saskatchewan et de l'Alberta n'aura eu pour effet que d'amener ces deux provinces à resserrer leurs lois au détriment des minorités francophones.

Il est clair pour Me Bastarache que la contestation judiciaire continuera de représenter le moyen d'action privilégié des minorités linguistiques pour l'extension ou la reconnaissance de leurs droits linguistiques, «mais il me semble assez évident que les causes qui sont engagées ne constitueront pas souvent des cas types, notamment dans le domaine le plus important, soit le domaine scolaire», précise-t-il.

Le problème fondamental dans le domaine scolaire apparaît être la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés dans des situations particulières, «et cette mise en oeuvre ne saura se faire sans que les gouvernements ne soient traduits devant les tribunaux d'un bout à l'autre du pays» estime Me Michel Bastarache.

«Nous sommes présentement restreints dans nos contestations judiciaires à clarifier l'état du droit...il nous faut aller plus loin en trouvant des solutions qui apporteraient quelque chose de concret», de souhaiter le conférencier.

«Il faut reconnaître que les procès mènent très souvent à des discussions et à des négociations politiques qui ne peuvent être menées efficacement par les justiciables de la première heure, que s'ils jouissent de conseils juridiques, de lancer le conférencier.

L'avenir des minorités linguistiques et du respect de ses droits passe donc par la survie et l'élargissement du Programme de contestation judiciaire au-delà de son échéance de mars 1990.

Un abandon de ce programme pourrait alors hypothéquer sérieusement le développement des minorités qui n'auraient comme seul ressource de se tourner vers leurs organismes et associations régionales et provinciales, qui dans la majorité des cas, n'ont ni les ressources financières, ni les structures nécessaires pour assurer ce mandat.

Le programme de contestation judiciaire sur les droits linguistiques doit être renouvelé

par GILLES BELLEAU (collaboration spéciale pour APF)

MONCTON (APF) - Tous sont unanimes, le Programme de contestation judiciaire sur les droits linguistiques doit être renouvelé afin d'assurer la survie et le développement des minorités linguistiques.

Les quelque 60 participant(e)s réuni(e)s à Moncton les 10, 11 et 12 mars afin de discuter de l'avenir du programme qui vient à échéance à la fin mars 1990 ont donné leur appui au programme qu'ils souhaitent voir élargi.

Cette première conférence du Programme de contestation judiciaire a été un véritable succès aux dires de ses organisateurs. «Tous nos objectifs ont été atteints. Nous avons brisé l'isolement, échangé nos opinions, confronté nos suggestions et invité les participants et participantes à y mettre l'effort et la pression requis auprès des preneurs de décisions dans leur région», analyse le président du Comité des droits linguistiques du Programme de contestation, M. Gérard Lévesque.

Les discussions et échanges ont duré trois jours au cours desquels on a pu entendre des témoignages saisissants de groupes qui ont eu recours au programme.

Les démarches de l'Association de l'école Georges-et-Julia Bugnet contre le gouvernement de l'Alberta, une cause qui se rendra en Cour suprême; le Comité de parents de Summerside contre le gouvernement de l'Île-du-Prince-Edouard, et le cas Mercure contre le gouvernement de la Saskatchewan. Ce sont tous autant des témoignages qui ont permis aux participant(e)s de se familiariser avec le Programme de contestation judiciaire.

RECOMMANDATIONS

Lors de la dernière journée de la conférence, les participant(e)s ont soumis une longue, mais significative liste de recommandations au Conseil canadien de développement social, chargé de gérer le programme.

Tous s'entendent pour admettre l'importance du programme mais souhaitent aussi un élargissement de sa portée et un assouplissement de ses critères, afin de rendre le programme le plus accessible possible.

La création d'un centre de documentation et de consultation qui se préoccuperait de vulgariser les jugements déjà entendus; un volet recherche, une extension du programme pour y inclure les dispositions de la Loi sur les langues officielles, la mise sur pied d'un centre de ressources et de recherche juridique qui centralise toutes les données, les statistiques et les jugements en ce qui concerne les droits scolaires au Canada.

C'est un aperçu des recommandations qui ont été proposées lors de la plénière à la fin de la conférence. Les participants demandent une plus grande flexibilité du programme, un accès plus souple et des subventions mieux adaptées aux besoins des groupes ou individus qui ont recours au programme.

AVENIR INCERTAIN

D'abord créé et administré par le Secrétariat d'État du Canada, l'application du Programme de contestation judiciaire relève depuis 1985 du Conseil canadien de développement social. Il se veut un outil de promotion des deux langues officielles du Canada et du régime des droits linguistiques.

La démarche judiciaire que favorise le programme constitue un complément essentiel aux démarches politiques et législatives dans ce domaine.

«Le programme est aussi un outil de développement des droits des minorités de langue officielle où qu'elles se trouvent au Canada, puisqu'il permet l'accès à des ressources financières et humaines auxquelles ces minorités n'ont pas toujours accès», explique Mme Kathleen Ruff, directrice du Programme de contestation judiciaire.

Du 1er avril 1987 au 31 mars 1988, le Comité des droits linguistiques a reçu 33 demandes et durant cette période, deux demandes étaient traités par le programme.

LE TEMPS PRESSE

«Le compte à rebours est commencé, il ne reste que 12 mois et quelques jours au programme et je suis plus que satisfait du déroulement de la fin de semaine qui a clairement démontré l'intérêt des participant(e)s, de confier Gérard Lévesque.

«Nos préoccupations se rejoignent et avec les recommandations que nous allons soumettre au Conseil canadien de développement social, ce dernier sera en meilleur position pour renégocier l'entente avant la date d'échéance», estime Gérard Lévesque.

Mais l'avenir du Programme de contestation judiciaire est incertain. La tension serait forte chez certaines provinces qui s'expliquent mal que le fédéral contribue financièrement à contester les lois provinciales.

Éditorial

Guy Lacombe

«À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire»

La décision de Don Getty de chercher à se faire réélire dans une élection partielle après sa cuisante défaite du 20 mars dernier à Whitemud suscite des réactions bien diverses. Les uns disent qu'il est courageux; que tout homme a droit à une deuxième chance; que lorsqu'on tombe il faut savoir se relever; que l'Alberta a encore besoin de lui, etc.

D'autres disent que l'électorat a parlé et que Getty devrait savoir tirer sa révérence; qu'il a fait son temps; que cette élection partielle est un gaspillage d'argent; que sa décision de rester est une bêtise qui vient s'ajouter aux autres déjà nombreuses; qu'il a perdu toute crédibilité, etc.

En réalité, quand on regarde le leadership et les réalisations de Don Getty durant son «court» mandat, on penche plutôt du côté de ces derniers. Considérons, par exemple, son attitude désinvolte lors de la grève des garde-malades, ou dans les dossiers des soins de santé, du bilinguisme, de «l'Affaire Principal», de l'Affaire Piquette, de l'accord du Lac Meech, pour ne citer que ces quelques exemples... Pensons encore à l'élection hâtive et inutile qu'il a déclenchée ce printemps et qui a d'ailleurs précipité sa propre ruine, ou à ses promesses électorales... Quand on met tout cela ensemble, il est bien difficile de s'expliquer les juvéniles lamentations de Ralph Klein à Calgary ou de Ernie Isley à Bonnyville qui demandent à grands cris le retour de Getty à La Législature.

Si Don Getty avait simplement décidé de se retirer, comme le lui ont suggéré sans équivoque les électeurs de Whitemud, cela aurait nécessité, bien sûr, une campagne au leadership chez les conservateurs, et les affaires de la Province en auraient été retardées d'autant. Mais puisqu'il a décidé de rester, et à supposer qu'il gagne son élection partielle (ce qui est probable, mais quand même pas assuré), on peut sûrement se demander en quoi cette décision va servir les intérêts de la province. Car en fin de compte, c'est la seule chose qui importe!

Et puis quelque part en Alberta, un député va s'immoler pour permettre à Getty de gagner un siège sans lutte et sans risque. Ce sera de toute évidence un député qui a reçu une forte majorité le 20 mars dernier, un député légitimement élu. Il est difficile de voir comment une victoire du Premier ministre acquise dans de telles conditions pourra bien servir la démocratie. Et il est difficile aussi de s'imaginer comment le Premier ministre pourra dès lors renter la tête haute à la Législature... «À vaincre sans péril, a écrit Corneille, on triomphe sans gloire».

Le 5 février 1988, Roy Cook écrivait dans le «Edmonton Journal»: «Si Getty est incapable, ou n'a pas l'intention, de faire preuve du leadership dont on devrait s'attendre d'un quart-arrière, il devrait se retirer du jeu». Les électeurs de Whitemud lui en ont fourni l'occasion et il n'a pas daigné la saisir!

Félicitations à l'Office National du Film

La remise d'un Oscar à l'Office National du Film (ONF) le 29 mars dernier à Los Angeles a été pour tous les Canadiens le sujet d'une grande fierté. C'est le ministre Marcel Masse lui-même qui a gracieusement accepté cet honneur «au nom des 26 millions de Canadiens auxquels appartient l'Office National du Film». Monsieur Masse a aussi profité de cette célèbre tribune pour faire ressortir la dualité linguistique de notre pays. Il n'a pas simplement dit quelques mots en français par acquis de conscience, mais s'est exprimé d'une façon égale dans les deux langues officielles du pays. Des millions d'Américains savent maintenant ce que la plupart des politiciens albertains ignorent toujours.

Ce n'est pas sans raison ni sans justification que l'ONF a ainsi été honoré. Cet organisme célèbre cette année son jubilé d'or et peut se glorifier d'avoir été souvent à l'avant-garde, soit dans le domaine de l'animation, soit encore dans différentes innovations techniques, telle la merveilleuse technique IMAX trois dimensions. Félicitations à Monsieur Masse et longue vie à l'ONF.



La pensée de la semaine...

J'aime ceux
qui sont assoiffés
d'impossible
(Goethe)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

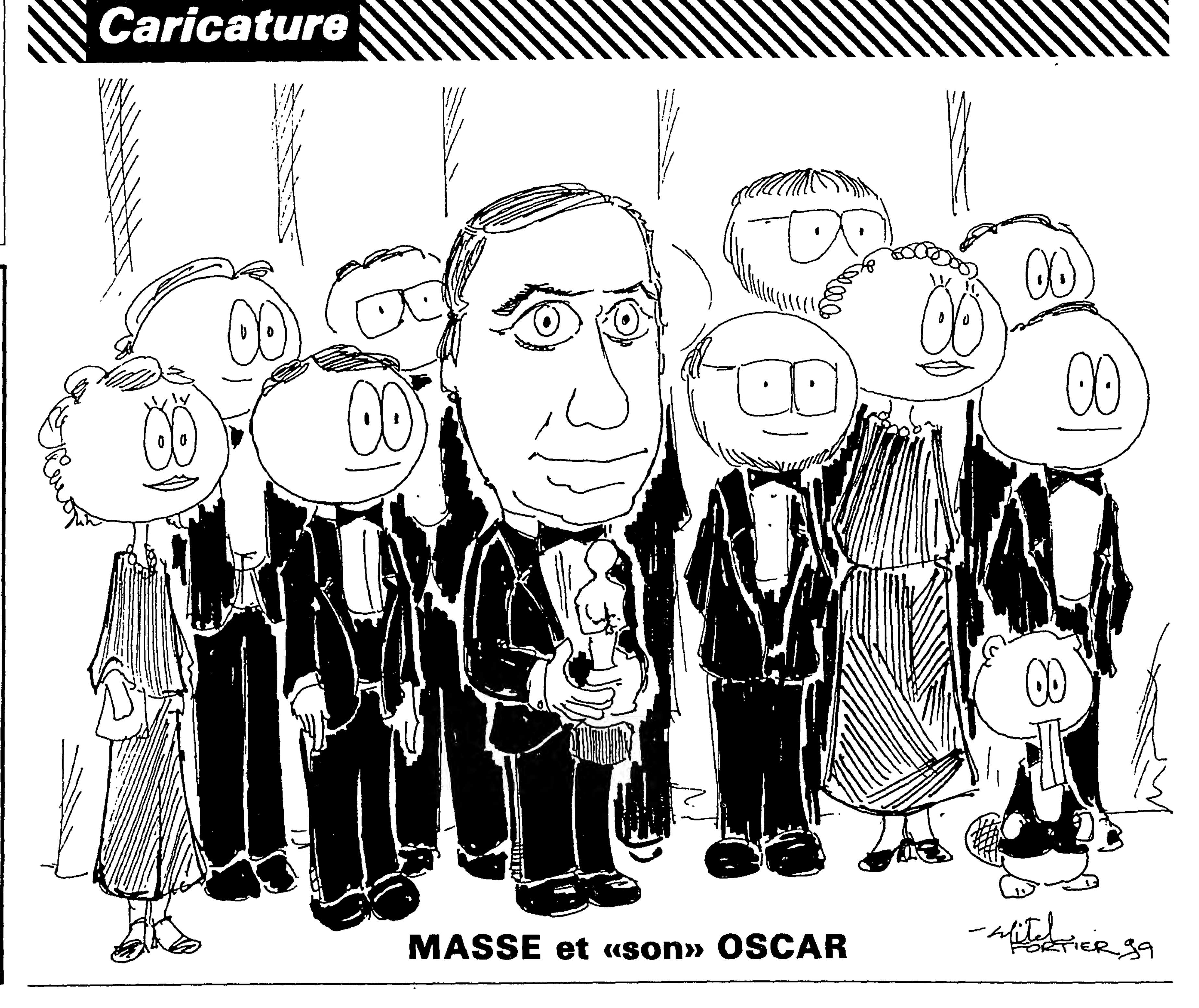
Tél.: (403) 466-6681

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature



MASSE et «son» OSCAR

Nouvelles régionales

André Provencher devient agent communautaire à Centralta et veut augmenter le nombre de membres

par LUCIENNE BRISSON

EDMONTON - Depuis le tout début de février dernier, M. André Provencher d'Edmonton, est officiellement reconnu comme agent communautaire de l'association canadienne française de l'Alberta (A.C.F.A.) pour la régionale de Centralta.

André est né à ville Lasalle, P. Qué. Il a fait ses études primaires et secondaires au même endroit, pour ensuite les terminer à l'université de Moncton Nouveau-Brunswick.

En parfait bilingue, André est arrivé dans l'ouest, il y a quatre ans. Un fait à noter, et qui choque au premier abord, c'est qu'André ignorait complètement l'existence de la francophonie dans l'ouest du pays. Donc, tant au point de vue travail qu'au point de vue social, André pendant trois ans, était surtout entouré d'anglophones. Tout en ne pouvant s'expliquer ce qui arrivait, il se sentait vraiment malheureux...et pas à sa place. C'est alors, qu'il y a environ un an, il connût un point tournant de sa vie. Il quitta son travail et ses relations sociales anglaises pour s'adhérer à un groupe francophone, pour enfin pouvoir vivre en français. De dire, André, «Depuis ce temps-là, je n'ai jamais été aussi heureux» Comme témoignage, c'est superbe.

Jusqu'ici, André s'est borné à étudier les différents dossiers de la régionale, peut-être même aussi, s'est-il attardé à analyser la position exacte de ceux qui ont un rôle primordial dans la gestion de la dite régionale.

Lors d'une conversation téléphonique, André a avancé: «Il y a beaucoup à faire, mais je ne crains pas le travail et je veux faire de notre régionale...une régionale moderne et efficace».

André, nous faisons nous aussi, membres de Saint-Albert partie de cette régionale, et je regrette que les assemblées importantes aient toujours lieu, soit à Legal ou à Morinville. N'y aurait-il pas moyen que de temps à autre ce soit le tour de nos voisins, de venir nous visiter pour ces assemblées. «Je me rends compte que les membres de Saint-Albert, ont été vraiment négligés, et je vais y remédier, ce ne sera plus ainsi dans l'avenir, a-t-il promis. Justement, il y a trois beaux projets en formation, d'une importance majeure, qui auront lieu à Saint-Albert, et j'aurai besoin de bénévoles».

Avec enthousiasme, André, nous attendons l'éclosion de tes projets. Nous serons là, pour te seconder.



André Provencher

QU'EST-CE QUE L'A.C.F.A. CENTRALTA

Comme son titre le dit bien, la régionale Centralta est une association francophone, composée de 450 membres. À l'assemblée annuelle, les membres présents élisent ceux qui dirigeront la-dite association. Les membres de l'exécutif, sont mandatés pour une durée d'un an, sauf le président qui siège pendant deux ans. Présentement cet exécutif, se comprend comme suit: Guy Nobert, président; Brigitte Chamberland, secrétaire; Françoise Chamberland, trésorière et Nathalie Bellavance, conseillère.

Depuis quelques années, les activités de la régionale sont au ralenties. La moyenne d'âge des membres étant plutôt élevée, cela peut parfois représenter une certaine lacune, surtout si on doit beaucoup compter sur le bénévolat. La ville d'Edmonton, aussi, étant très près, peut à l'occasion présenter un sérieux obstacle.

LA RÉGIONALE À L'ACTION

Présentement, notre mandat sera surtout basé sur la programmation 1989-90, avec en priorité, les dossiers de la Jeunesse et l'Éducation.

APERÇU DES DOSSIERS À L'ACTIF DE L'A.C.F.A. JEUNESSE

Un groupe-jeunesse de 14 à 25 ans, qui s'associerait avec la F.J.A., est en voie de formation. À cet effet, au cours de l'été, la Centralta, (au bureau de Legal) embauchera trois jeunes, qui seront affectés expressément, à tout ce qui touche aux différentes activités régionales se rapportant spécifiquement aux jeunes. Quant au camp d'été de Saint-Albert, on comptera sur les services de quatre personnes dûment qualifiées dans ce domaine.

ÉDUCATION

Le 22 mars dernier, une demande officielle a été faite auprès de la commission scolaire de Legal, afin d'obtenir une école francophone dans la région. Un comité-éducation s'occupe présentement de faire progresser ce dossier. Mme Denise Cyr, de Legal, est la présidente de ce comité.

LE CARREFOUR

Nous vous rappelons qu'à Legal, il existe une librairie où vous pouvez vous procurer tout ce dont vous avez besoin dans le domaine de: livres, cartes d'occasions, disques et de beaucoup d'autres choses, comme des cadeaux-souvenirs, et même des oeuvres d'art comme par exemple de la sculpture sur bois. Il va sans dire que nous invitons les francophones surtout à nous visiter.

PRÉMATERNELLES

Nous avons présentement deux pré-maternelles dans notre région, divisées en deux programmes: francophone et immersion. Nous espérons en avoir une aussi à Saint-Albert. La pré-maternelle francophone de Saint-Albert du nom de «Mistigri» qui avait ouvert ses portes pour une seconde fois en février 1987, a en cours de route changé de nom pour s'appeler «Alphabet» et par la suite passée aux mains des anglophones.

ÉDUCATION POUR ADULTES

Depuis deux ans, des cours de français pour adultes sont offerts dans notre régionale. Nous essayons d'augmenter le nombre de ces cours.

SPECTACLES FRANCOPHONES

Deux projets sont à l'étude présentement. Le premier consiste à offrir des spectacles dans les écoles et le second présentera 3 spectacles par année avec des artistes francophones connus de Saint-Albert, qui se sont déjà exécutés sur la scène du «Arden Théâtre». Ce dernier projet regrouperait trois fois par année les francophones de la région et serait suivi d'une danse.

CINÉ-CLUB JEUNESSE

Une fois par mois, soit à Legal, Morinville ou Saint-Albert le ciné-club présente un film pour jeunes, cependant il y aura relâche durant l'été.

CAMPS D'ÉTÉ

Trois genres de camp sont organisés par l'A.C.F.A. Centralta, à chaque été. Le camp de Saint-Albert, permet aux jeunes de s'amuser en plein air pour une période d'une semaine. Le camp ordinateur permet aux jeunes de se familiariser avec le monde de l'informatique et en dernier lieu le camp Lusson de Klyde, organisé en collaboration avec l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et celle de Centralta. Ce dernier camp, en plus d'habituer les jeunes à l'informatique, leur permet également de vivre une expérience exceptionnelle tout en développant chez eux, grâce à un environnement qui leur est propre, une fierté d'appartenance à la francophonie.

FÊTE AU VILLAGE

Comme par le passé la Centralta veut assurer une présence francophone à la Fête au Village de Legal. Cette fête a lieu tous les étés.

CENTENAIRE DE MORINVILLE

Le centenaire de la ville de Morinville, approchant (en 1991) l'A.C.F.A. Centralta veut organiser des festivités pour rappeler à toute la population que ce sont les francophones qui colonisèrent la région. Toute la francophonie albertaine sera invitée à y participer.

MEMBERSHIP

Nous voulons augmenter le nombre des membres afin d'obtenir un plus grand pouvoir décisionnel auprès du conseil général de l'A.C.F.A. provinciale et aussi pour qu'on reconnaisse notre présence comme peuple à travers la province.

FÊTE DE LA MOISSON

Comme chaque année, la fête de la moisson est célébrée au mois de novembre pour marquer le temps des moissons ainsi que de se réunir en famille régionale. Nous allons à l'avenir, mettre l'accent sur les talents de notre région. Il y a des talents qui valent vraiment la peine d'être développés.

PROMOTION

Avec l'utilisation d'un kiosque mobile, nous participerons aux différents événements organisés à travers la région et ailleurs, afin de faire mieux connaître notre régionale et par le fait-même, promouvoir le français. Un document que nous ferons parvenir à tous nos membres, sera bientôt rédigé, mettant en relief les principales activités de la régionale.

VISITES À DOMICILE

L'agent de développement de la-dite régionale, M. André Provencher, rendra régulièrement visite aux membres, afin de les connaître davantage, et découvrir ainsi, ce que ces derniers attendent de leur régionale.

BULLETIN D'INFORMATION

Environ six fois par année, un bulletin d'informations, sera envoyé aux membres pour les informer de ce qui se passe à la régionale et dans la francophonie en général.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Depuis quelques années, nous remarquons une absence accrue, aux assemblées annuelles. Nous espérons qu'à l'avenir, nous retrouverons l'enthousiasme des premiers jours et que nos assemblées seront plus vivantes et par conséquent plus nombreuses.

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent, M. André Provencher, au bureau de l'A.C.F.A. de Legal. Si vous ne pouvez vous y rendre, signaler: 961-3665.

SAINT-ALBERT

Saint-Albert, recevra à l'avenir, le même traitement que les autres endroits affiliés à la régionale.

Si une note personnelle m'est permise, j'ajouterais: N'est-ce pas qu'il s'agit là, d'un programme plus que prometteur.

Lettres ouvertes

Publicité conservatrice

M. le Rédacteur:

En feuilletant le «Franco» du 17 mars, je n'en croyais pas mes yeux de voir en page 14 une demi-page de publicité (je devrais dire propagande) conservatrice avec photo de l'auteur de l'infâme loi C-60. Lui qui se prenait pour Dieu le Père, comme Napoléon il vient de connaître son Waterloo. Après ce qu'ils nous ont fait ils ont eu l'insolence de nous demander notre vote!

Est-ce au nom de la Charte des Droits et Libertés que vous avez accepté de la publicité d'un parti politique connu pour sa francophobie? Comme exemple quelle serait la crédibilité d'un journal catholique qui au nom de la liberté d'expression et d'opinion exposerait les arguments des promoteurs de l'avortement sur demande?

Chacun sait que l'argent n'a pas d'odeur et ce serait bien mal connaître la nature humaine que de rêver qu'un jour les principes primeront l'intérêt et la cupidité. Quant à Léo Piquette sa fierté de s'afficher francophone lui a valu la défaite et c'est tragique; voilà ce qu'il en coûte de sortir du rang pour affirmer ses convictions. Quoi qu'on fasse, un jour nous serons jugés non seulement sur ce que nous avons fait, mais sur ce que nous aurions dû faire.

Voilà des critiques qui à certains paraîtront bien sévères mais placé devant l'aberration et l'illogisme j'essaie encore de comprendre...

Almanzor Michaud
C.P. 133
Donnelly (Alberta)
T0H 1G0

École Héritage

Cher Pierre,
et toute l'équipe du Franco.

Bonjour!

Je tiens à vous dire, au nom de toute la communauté scolaire francophone régionale de l'école Héritage, nos sincères reconnaissances pour les excellents reportages et éditoriaux que votre (notre) journal a fait au sujet de l'école française à la Rivière-la-Paix, tout au long de l'année et plus particulièrement lors de l'inauguration officielle. C'est un excellent travail de la part de tous.

À l'école Héritage, le Franco a mérité une place de choix. Bravo!

Yvon Mahé,
directeur

Au Carnaval de Saint-Isidore...

par NOËLLA FILION

SAINT-ISIDORE - Quoi de mieux pour couronner la grande semaine de l'ouverture de l'école Héritage qu'un carnaval d'hiver? Et c'est sans contredit ce qu'on fit en effet le 17 et le 18 février dernier. Le comité du carnaval, composé de quinze membres ayant comme présidente, Madame Thérèse Allard, avait tout mis en place pour que la fête commence vers les 19h30, mais comme l'avion était en retard, les dignitaires se firent attendre. On en profita pour attendre le chant thème afin de se mettre en voix et créér l'ambiance requise pour la fête.

À son tour, Bonhomme Carnaval arriva en traîneau accompagné des six duchesses.

Enfin, la voiture des dignitaires arriva et tous se précipitèrent dehors pour les accueillir. M. Jacques Moquin, directeur général de l'école Héritage accueillit M. Jean Pelletier, maire de Québec à sa descente de la voiture. Celui-ci était en compagnie de M. Al «Boomer» Adair M.L.A. et de M. Albert Cooper, député. Mademoiselle Hélène Turcotte, présidente du Carnaval de Québec était accompagnée de Madame Armande Lavoie.

M. le Maire de Québec alla rencontrer et accueillir Bonhomme en route vers le Palais de Glace. La foule les suivit et la fête commença.

Il y eut d'abord la présentation des invités, qui avaient pris place à une table de sorte que tous purent les voir: M. Ernie Skip, conseiller de Peace River, M. Mike Proctor, maire de Peace River, M. Al Adair, M.L.A., M. Evans Lavoie, M. Albert Cooper, député, M. Jacques Moquin, M. le Maire Jean Pelletier de Québec, Mademoiselle Hélène Turcotte, présidente du Carnaval de Québec, Madame Armande Lavoie, trésorière, comité du Carnaval.

Suivi la présentation des duchesses: Lise Tardif, Falher, Sharon St.Jean, Jean-Côté, Julie Gravel, Peace River, Leanne Brulotte, Girouxville, Jo Ann Poirier, Marie-Reine, Corine Lavoie, Saint-Isidore.

Ce fut ensuite le moment tant attendu par les duchesses. Le choix de la reine fut fait d'après le nombre de billets vendus en faveur du Carnaval de Saint-Isidore.

La deuxième finaliste fut Julie Gravel de Peace River. La première finaliste était Sharon St.Jean de Jean-Côté. Et la grande gagnante fut Corine Lavoie de Saint-Isidore qui fut couronnée par la Reine de 1988, Denise Cauchon de Peace River.

On invita Mademoiselle Hélène Turcotte, présidente du Carnaval de Québec à venir tirer le billet chanceux pour le prix d'entrée. Il s'agissait d'une couverture tissée par les Tisserandes de Saint-Isidore qui fut gagnée par Mariline Thibault de Falher.

Le 2e prix était un liseur de disque compact courtoisie de Village Sound. Ce fut M. Al Adair qui tira le billet de Mabe Labrecque de Peace River.

Ce fut au tour de la nouvelle Reine du Carnaval, Corine Lavoie de tirer le 1er prix. Il s'agissait d'un bon d'achat de 500 $ pour marchandises à la Coop Saint-Isidore, qui fut gagné par Lise Walton de Peace River.

Dans la caserne adjointe des pompiers c'était place à la tire d'érable sur la neige. Malgré que la neige était en sel et ne voulait se taper, la tire elle reluisait de reflets bruns dorés et s'avalait sans se faire prier. Pendant que certains se sucraient le bec, les autres à tour de rôle remplissaient le traîneau tiré par les chevaux et se dirigeaient en chantant au clair de lune vers l'énorme feu de camp qui les attendait. C'est là qu'on se rechauffait par cette veillée d'un froid sec, qu'on chantait à plein poumon et qu'on regagnait en traîneau ou à pied le centre culturel. Au dedans, le groupe Horizon nous entretint durant une heure de sa performance étonnante et le nouveau groupe Élite, groupe invité, contribua aussi à la fête par son apport musical.

On pouvait s'inscrire, dès vendredi soir aux activités de l'après-midi suivant telles que sciage, ski à 4, clouage, traîneau, et poche de jute.

2e JOURNÉE

À 9h c'est le déjeûner aux crêpes suivi de randonnée en traîneau. À 13h ce sont les jeux traditionnels: ski à quatre, sciage, clouage, etc.

À 16h c'est la remise des prix pour le concours de barbe et sculptures sur glace. On a la joie de revoir les Plein Soleil en spectacle.

À 17h30 c'est l'heure du souper et André Provencher entre en jeu comme animateur pour veiller au bon déroulement de la mise en place des convives et du service de ceux-ci car il y a foule à cette heure.

Les bonnes cuisinières de Saint-Isidore ne nous déçoivent aucunement avec leurs succulentes tourtières du Lac Saint-Jean, pâtés à la viande, fèves au lard et tartes au sucre. C'est tout à fait délicieux.

Et pendant que l'estomac entre en jeu on en profite pour aller faire sa grande toilette en vue de la soirée dansante, tandis que quelques membres du comité s'affairent à laver le plancher, décorer les tables et créer encore une fois le décor approprié pour la soirée de gala de la reine et des duchesses.

Tout est en place pour les 21h alors que la foule revient toute pimpante dans ses beaux atours. Bonhomme Carnaval fait son entrée officielle au bras de la Reine du Carnaval, portant toilette en noir. À tour de rôle les duchesses de blanc vêtues seront invitées à entrer dans la salle, au bras les unes de leur père, du directeur général de l'école Héritage et à celui d'un officier de la Gendarmerie Royale Canadienne. Toutes ces couleurs flattent, plaisent l'oeil!... et place à la danse!

Après une bonne heure de danses animées par André Provencher, Thérèse Allard, présidente du comité du Carnaval de Saint-Isidore, invite M. Al Adair à venir nous présenter le Maire de la ville de Québec, M. Jean Pelletier.

M. Adair mentionne qu'en plus d'être Maire de Québec, M. Pelletier est aussi président de la Fédération des Municipalités du Canada, qu'il est natif de Saint-Prime au Lac Saint-Jean. À huit occasions différentes il y eut rencontre entre M. Adair et M. Pelletier et celui-ci ayant invité M. Adair à plusieurs reprises au Carnaval de Québec, c'est à son tour d'être l'invité du Carnaval de Saint-Isidore.

C'est en termes chaleureux que M. Pelletier vint exprimer sa joie et sa satisfaction d'être témoin de notre fidélité culturelle.

Ayant été également témoin la veille au soir de tous ces enfants «qui nous passent entre les jambes» il nous dit que nous sommes un exemple pour le Québec, «nous qui nous suicidons». Il dit avoir bien entendu parler de ce coin de pays alors que Mgr. Henri Routhier visitait les parents de M. Pelletier et s'entretenait de son verbe facile et coloré de ce coin aimé de son Vicariat.





«Vous témoignez d'une foi culturelle extraordinaire. L'école Héritage est l'institution qui est vôtre. Cette visite chez vous réanime davantage mon admiration et ma fierté pour ce pays qui est le nôtre. Ce pays sera, dans le respect de ses différences, ou ne sera pas. Vous êtes des gens en marche et forts. Vous savez organiser une activité qui vous nourrit, qui vous soutient. Continuez! Je suis ému de votre ferveur».

Ce fut au tour de Madame Armande Lavoie de venir nous présenter la première femme présidente du Carnaval de Québec. Elle est née un 25 février, pendant un défilé du Carnaval. Ayant été une duchesse du Carnaval de 1979, elle fut la 25e reine du Carnaval. Mademoiselle Hélène Turcotte vint nous dire que nous sommes des gens qui se prennent en main en ce qui a trait à notre culture.

«Votre carnaval, c'est votre façon de célébrer l'hiver et le froid. Il deviendra une grande fête populaire hivernale. Je suis agréablement surprise de constater l'authenticité de votre carnaval et des liens qui nous tissent. Je prévois un échange futur entre nos deux carnavals.»

Vers les 11h les duchesses et la Reine furent convoquées sur la scène et virent défiler devant leurs yeux les nombreux cadeaux offerts par les 73 différents commanditaires en faveur de la deuxième et première finaliste ainsi que les 23 cadeaux offerts à la Reine.

Au préalable on avait offert trois cadeaux à M. Adair, M. Pelletier et Mademoiselle Turcotte. Il s'agissait d'une nappe tissée par les Tisserandes de Saint-Isidore, des chandelles Bee Du confectionnées à Saint-Isidore.

Comme il se doit dans toute organisation, on a reconnu le travail de l'un ou l'autre et surtout celui de Madame Marthe Robert, qui recruta les nombreux commanditaires.

• École Maurice-Lavallée

Une trentaine d'étudiants participent à Expo-Sciences

La première Expo-Science de la Faculté Saint-Jean les 3 et 4 mars 1989 fut un grand succès. Les organisateurs de cette grande entreprise ont su bien réaliser leur but de promouvoir en français la science auprès des jeunes.

Plusieurs écoles à travers la province ont participé à cette première exposition. Une trentaine d'étudiants de la 3e à la 9e année de l'école Maurice Lavallée ont participé à cette occasion. Tous ont beaucoup apprécié le privilège de représenter leur école à l'Expo de la Faculté Saint-Jean.

Félicitations aux gagnants.

Catégorie 3-4-5e année	1re place	Ariane Lemire-Steel François Paquette
	2e place	David Mariez
	3e place	François Maranda Francine Laberge
Mention d'honneur		
Andrée-Julie Tardif et Nathalie Delbecq		
Projet de Classe - M. Marc Motut		
Marie-Michèle Gratton		
Catégorie 6-7e année	1e place	Philippe Déry
	2e place	Marc Albas Pierre Sabourin
Catégorie 8-9e année	1re place	Éric Bouchard Marc Hébert
	3e place	Julie Lemay
Mention d'honneur		
Nathalie Tardif		Mélanie Leblanc
Renée Magnan		Christine Hébert
Grand prix Niveau 3e à 12e année		Éric Bouchard Marc Hébert

Félicitations!

Êtes-vous une femme collaboratrice?

par LINE MARTEL

Si vous travaillez avec votre mari dans l'entreprise qui appartient en tout ou en partie à ce dernier vous êtes l'une d'entre elles. «L'Association des femmes collaboratrices» fût fondée le 29 mars 80 et vise le regroupement de toutes les femmes collaboratrices canadiennes. Les ramifications de l'Association, qui a pris racine au Québec, s'étendent aujourd'hui en Ontario, en Nouvelle-Écosse et jusqu'ici en Alberta. Le groupe est voué à la reconnaissance concrète de la valeur du travail des collaboratrices. Il offre des services de formation, d'information et de promotion.

Mme Monique Bernard, présidente-fondatrice des «femmes collaboratrices», région de Montréal, était récemment de passage à Calgary pour nous en dire plus long sur l'Association et les avantages d'en faire partie. Un discours entremêlé d'anecdotes, de faits vécus et surtout très intéressant:

«Si vous travaillez pour votre mari, même à la maison pendant que vous gardez les enfants, et vous croyez qu'il serait déplacé de lui demander un salaire, détrompez-vous!!! Vous croyez que c'est de toute façon ridicule puisque c'est votre mari, le même argent, la même poche? Pensez-y, si quelqu'un d'autre que vous faisait le travail, il ou elle demanderait une rénumération, pourquoi pas vous? Parce qu'un contrat de mariage vous unit à cet homme?...»Comme le soulignait Madame Monique Millar, représentante de l'Association en Alberta. «après la mort du conjoint, ou une séparation, c'est très difficile voir même impossible de revaloriser ses droits, de demander un salaire ou une reconnaissance quelconque pour toutes les années d'efforts passées.» C'est donc dès maintenant que chaque femme devrait être reconnue comme partenaire ou collaboratrice.

Une audience de quelques 20 personnes s'était donnée rendez-vous dans ce charmant petit restaurant italien du sud ouest de la ville pour l'occasion et n'en sont sorties que plus instruites, j'en suis certaine.

Les questions d'ordre légales et juridiques soulevées par les participantes étaient prises en charge par Madame Michèle Stanners, avocate. Par exemple plusieurs participantes furent surprises d'apprendre qu'en faisant de l'Alberta leur province de résidence, leur couple devenait automatiquement protégé par le «Matrimonial Property Act» et leur contrat de mariage signé hors province n'avait, ici, plus aucun pouvoir.

Parce qu'elles se sont battues, ces femmes, ont obtenu plusieurs gains de cause auprès du gouvernement tel que le salaire versé à l'épouse collaboratrice soit déductible du revenu de l'entreprise et , tout dernièrement, après 5 ans de pourparler, elles apprenaient finalement qu'elles ont acquis l'accès au régime de l'assurance chômage. Une bataille de gagner mais la guerre n'est pas finie. Il y a beaucoup d'autres dossiers à défendre et les femmes collaboratrices ne sont pas à bout de souffle. Elles veulent entre autre pouvoir racheter les cotisations aux régimes publics de pension pour les années où elles n'y avaient pas droit (1966 à 1980) et à en juger par leur détermination elles y parviendront.

En terminant Mme Bernard me dit que l'association compte maintenant 800 membres et elle déplore le fait que «malheureusement beaucoup de femmes joignent le groupe pour une année, le temps de régler leurs problèmes et ne renouvèlent pas comme membres de soutien l'année suivante. Elles quittent tout simplement, elles ont réglé leurs problèmes...»

Néanmoins l'Association tient bon et va toujours de l'avant. Une autre rencontre est prévue pour le mois de mai. Pour de plus amples informations les intéressées peuvent communiquer avec Madame Monique Millar au 246-5223. Demandez-lui les avantages à devenir membre.



De gauche à droite Michele Stanners, avocate, Monique Millar, représentante des Femmes Collaboratrices pour l'Alberta et Monique Bernard, conférencière et présidente-fondatrice de l'Association.

Mon livre de chevet

Pourquoi ai-je écrit la biographie de Carmen Gloria Quintana?

par ANDRÉ JACOB

Carmen Gloria Quintana, présente!
Publié aux Éditions LA ROSE BLANCHE, Montréal, Canada, 1989, 210 pages.



Écrire la biographie de Carmen Gloria constitue sans doute une des plus merveilleuses expériences de ma vie. Depuis son arrivée à Montréal, j'ai eu de nombreuses discussions sur sa situation, son courage et sa détermination. Certaines personnes ne croient tout simplement pas en la véracité de son récit de vie ou encore tentent de la discréditer en la qualifiant d'idéaliste ou de révolutionnaire romantique. Le livre tente donc de répondre à une question très simple: qui est Carmen Gloria Quintana?

Lorsqu'il fut question de son retour au Chili, je fus étonné d'être confronté à une autre question fondamentale: pourquoi retourne-t-elle après tout ce que les militaires lui ont fait souffrir? Intrigué moi-même par tant de générosité, j'ai simplement voulu en savoir plus long et me donner le défi de présenter Carmen Gloria au grand public.

En ce contexte du 40e anniversaire de la déclaration des droits humains, Carmen apparaît comme le plus beau symbole contemporain de la lutte pour le respect des droits humains. Dans son cas, on ne parle pas d'une grande dirigeante politique ni d'une grande vedette sportive ou artistique mais de la jeune championne d'une cause très noble, le respect des droits humains fondamentaux comme le droit à la justice et à liberté.

M'appuyant sur des témoignages et des milliers de page de documents (articles de revues et de journaux, dossiers judiciaires, livres, lettres et journaux intimes, etc), j'ai tenté de reconstituer le cheminement de Carmen. Vivre avec elle fut une expérience riche à tous les points de vue; tout au long de cette douloureuse marche vers la justice et la vérité, Carmen n'a présenté aucune faille. Sa force vient d'une conviction profonde: les généraux ont peur de la vérité.

Depuis le 2 juillet 1986, Carmen a mis les généraux au pied du mur. Ils savent qu'ils ont menti et qu'ils mentent toujours. Aujourd'hui, grâce au témoignage constant et courageux d'une jeune fille cohérente et déterminée, ils reculent; le peuple chilien et les gens de bonne foi du monde entier savent mieux encore que la démocratie va finir par triompher, comme aime à le répéter Carmen. Elle a réussi à faire avancer la vérité. Qui dit faire avancer la vérité dit aussi victoire pour la conquête de la liberté.

Dans cet ouvrage de 200 pages, illustré de nombreuses photographies inédites de Carmen, j'ai tenté de m'en tenir rigoureusement aux faits. Je n'ai pas l'impression d'avoir pu tout lire ni tout dire sur son martyre mais je crois avoir réussi à cerner l'essentiel du vécu et du message de Carmen Gloria et je suis très fier et très heureux d'en faire partager la richesse avec mes amis chiliens en premier lieu et avec les lecteurs du monde entier qui comprendront mieux, du moins je l'espère, jusqu'où vont la félonie et la bêtise du régime de Pinochet mais aussi la force illimitée de Carmen Gloria.

Arts et spectacles

La Galerie d'Art Thérèse-Trottier rouvre ses portes au Centre culturel

par SYLVIE DASSYLVA et LISE HOLETON

SAINT-PAUL - L'année 1989 en sera une remplie de célébrations et d'activités pour la Francophonie albertaine. Plusieurs événements importants souligneront la présence vivante des francophones: 80e anniversaire de Saint-Paul, 60e anniversaire de la Caisse Populaire, 40e anniversaire de Radio-Canada (C.H.F.A.), 20e anniversaire de la Cabane à Sucre.

C'est dans l'esprit de célébration communautaire, que la Galerie d'Art Thérèse-Trottier sise au Centre Culturel, a rouvert ses portes, le **mercredi 22 février à 20h00**.

Le vernissage de cette exposition, regroupait le familles des artistes ainsi que bien d'autres invités du milieu artistique environnant. Mesdames Marie-Paul Langevin et Jeanette Boulet d'Alberta Culture/Multiculturalisme, étaient présentes. Elles ont toutes les deux d'ailleurs parlé du rôle important que jouent les arts dans la vie de tous les jours. Mme Boulet a même lancé un défi à la ville de Saint-Paul i.e. d'appuyer plus fortement le côté culturel.

Pendant la soirée sociale «vin-fromage», Monsieur Paul Langevin, Maire de Saint-Paul et Mr. Alfred Gratton, Président de la Cabane à Sucre, ont effectué le dévoilement officiel de la plaque, sculptée par Mr Herman Poulin, ceci en l'honneur du 20e anniversaire de l'existence de la Cabane à Sucre, qui eu lieu le 12 mars au Camp de la Caisse Populaire au Lac Saint-Vincent. C'est une oeuvre d'art qui encore une fois, démontre le talent immense d'Herman de Saint-Edouard.

La boulangerie Golden Loaf d'Elk Point, dont le propriétaire est Mr. Harold Poulin, a fait gracieuseté de pâtisseries pour les artistes et invités.



Une plaque commémorant le 20e anniversaire de la Cabane à Sucre à Saint-Paul a été dévoilée au Centre culturel. Le maire Paul Langevin, le président de la Cabane à Sucre Alfred Gratton et le créateur de la plaque Herman Poulin.
(Photo gracieuseté du Saint-Paul Journal)

Dix-neuf (19) artistes de la région de Saint-Paul, ont partagé leur talent, leurs émotions, leurs pensées et leurs sentiments de l'âme. Leurs âges varient entre 13 et 85 ans. L'exposition comprend des aquarelles, sculptures, photographies, peintures à l'huile, petits points, poupées arisanales traditionnelles, potteries et bien d'autres encore.

Pour clôturer la soirée, Les Tourbillons et Les Blés d'Or ont présenté un mini-spectacle, qui a su encore une fois nous éblouir les yeux et le coeur.

Un merci très spécial à tous ces artistes, qui de par leur amour de l'art, nous inspirent et nous apprennent à apprécier cette facette si grandiose.

CHFA célèbre son 40e anniversaire en chansons et présente son 1er Gala provincial

Le 10 juin prochain, l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean à Edmonton sera le point de rassemblement des meilleurs artisans de la jeune chanson française de la province.

En effet, Radio-Canada présente, à l'occasion du 40e anniversaire de la station radiophonique CHFA, le tout premier Gala provincial de la Chanson française de l'Alberta.

L'inauguration de ce projet remonte au mois de juin dernier et son concept est basé sur d'autres événements du genre, particulièrement le Gala provincial de la Chanson de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Le coordonnateur du projet, M. Ronald Tremblay a participé au Gala de Caraquet à quelques reprises à la fin des années '70. Il a beaucoup apprécié l'expérience et rêve depuis d'organiser un événement de même nature.

Parler de l'avenir d'un tel concours semble quelque peu prématuré à ce stade-ci. Par contre, on espère que le Gala deviendra un concours annuel. Depuis déjà quelques semaines (principalement par le biais de ce journal) on convie les auteurs-compositeurs-interprètes et les interprètes francophones de l'Alberta à faire parvenir à l'organisation du Gala une cassette contenant 3 chansons ainsi que les textes dactylographiés des pièces, et une courte biographie. Les chansons seront ensuite réarrangées par George Blondheim, musicien de réputation internationale. M. Blondheim a longtemps travaillé à Los Angeles, où il a composé et arrangé nombre de trames sonores de films, dont le célèbre «Romancing the stone». Il a de plus participé à plusieurs soirées de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, en tant que musicien invité ou chef.



GRANBY SERA PRÉSENT

La date limite d'inscription au concours a été reportée au 21 avril prochain. Le Gala est d'ores et déjà assuré de la participation du Festival international de la Chanson de Granby qui dépêchera des représentants à Edmonton en juin pour assister au spectacle, lequel servira aussi d'audition pour l'élection 1989 du Gala de Granby. Seront également de la partie des représentants de CAPAC et de SDE, les deux sociétés canadiennes qui administrent le droit d'exécution publique (droit d'auteur). Ces sociétés remettront d'ailleurs une bourse à l'auteur' compositeur de la meilleure chanson originale inédite (chanson primée). Sans oublier que l'artiste s'étant le mieux illustré lors de la soirée recevra un prix d'excellence de 1 500 $.

Par ailleurs, un colloque sera organisé pour le bénéfice des artistes et des médias, ainsi qu'une série d'ateliers et de répétitions à l'intention des participants au Gala.

Les règlements en bref: être âgé(e) entre 16 et 30 ans à la date du spectacle; être résident(e) de l'Alberta depuis au moins 3 mois, et chanter en français! Pour plus de renseignements au sujet du Gala provincial de la Chanson française, on peut contacter le coordonnateur du projet, Ronald Tremblay au 468-7827 (à frais virés, si nécessaire).

N'oubliez pas: la date limite pour vous inscrire au Gala provincial de la chanson est maintenant le 21 avril!

Renée Delorme, nouvelle agente de développement à l'A.C.F.A. régionale de Calgary

par MICHEL Y. AUFFRAY

CALGARY - Une nouvelle agente de développement prend charge au bureau régional de l'A.C.F.A. à Calgary depuis le 20 février. Native de Plantagenet en Ontario, elle nous arrive avec un porte-folio substantiel en matière de développement communautaire. Ses parcours l'ont vue quitter l'Ontario pour aller faire des études à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Suivant ses démarches académiques, elle s'est vue confier les tâches de publiciste, agent de développement, consultante et chef animatrice pour diverses entreprises particulières et communautaires. A noter: le travail qu'elle a fait au Centre Communautaire Sainte-Anne à Fredericton au Nouveau-Brunswick. Ici, sous l'avis du directeur général, elle dû remplir les fonctions suivantes:

1 - planifier et mettre sur pied un plan d'action pour la communication et le développement communautaire;

2 - personne-ressource pour les organismes communautaires variés en programmation, levée de fonds et «membership»;

3 - organiser des spectacles, programmes de cours du soir, camps d'été et événements spéciaux;

4 - promotion du Centre et du «fait français» régional;

5 - recrutement et instruction de bénévoles.

Ce Centre, à Fredericton, est un genre de structure que la communauté francophone de Calgary verrait d'un bon oeil. On y trouve une école primaire, une école secondaire, une bibliothèque, une église, un gymnase, une salle de spectacle, une galerie d'art et des salles de rencontres.

Renée a toujours eu une disposition pour suivre les tentations que son goût de l'aventure et du nouveau lui a présentées - ce qui l'emmena hors de l'Ontario puis maintenant... dans l'ouest du pays. Son penchant pour le soutien de la francophonie la retrouve à un emploi qui fera usage de son expertise. Fille d'agriculteurs en Ontario, elle avoue que quoique ses racines sont solidement ancrées dans la francophonie minoritaire, elle serait curieuse, un jour, de voir la vie de l'autre côté - la francophonie telle qu'entité majoritaire.

Comme agente à l'A.C.F.A. de Calgary, Renée aimerait voir s'améliorer la cohésion à l'A.C.F.A. régionale et à la communauté francophone entière. Ceci pourrait se développer en offrant certaines ressources et structures nécessaires à cette fin. La communication entre membres et organismes pourrait augmenter, dit-elle, si des rencontres régulières, un journal communautaire ou même certaines chroniques placées dans les média anglophones étaient effectuées. Elle voudrait surtout qu'on puisse organiser nos activités majeures à partir de sessions de planification destinées à éliminer le plus de conflits possibles auprès de la clientèle désireuse de participer à tous ces «grands» événements.

Comment voit-elle son rôle?


Renée Delorme

Sa philosophie? Sa place au bureau régional? Renée se dit plutôt facilitatrice qu'organisatrice. Elle ferait la délégation de personnes-ressources de la communauté mais pas nécessairement l'organisation actuelle, détaillée, de chaque activité. Elle verrait à la distribution de ressources afin de rendre le développement communautaire plus efficace. Elle entreprendrait une campagne de promotion de la francophonie à Calgary, en faisant «connaître» celle-ci dans d'autres milieux culturels. Elle soutient qu'une minorité vocale connue fait moins peur qu'une qui s'est «barricadée». «Un bruit inconnu effraye...un bruit familier ne crée pas énormément de réaction.» Renée aimerait aussi arriver à rejoindre les francophones moins «visibles». «En rejoignant quelques uns, on peut en intéresser plusieurs autres - ceci aurait pour but de faire accroître l'énergie et découvrir le potentiel de la communauté à son plus fort...» affirme-t-elle.

Autres projets possibles que Renée Delorme aimerait voir se réaliser: une organisation de journalistes du Franco à Calgary, où le Rédacteur-en-Chef pourrait conduire des ateliers de journalisme - inciter la communauté à s'épanouir et développer tout son dynamisme - encourager les francophones à travailler ensemble...on doit travailler ensemble, dit-elle, si on veut établir des buts définitifs et voir leur réalisation...

Renée Delorme sera une force nouvelle parmi nous à Calgary. Soyez la bienvenue, Renée!

Musicalement vôtre

par YVAN BRUNET

Divers artistes «Rock Eighty Eight» Quality QRSP 1074.
Pour tous nos jeunes lecteurs et lectrices qui s'intéressent à la musique pop anglaise du jour, ce disque réserve d'agréables surprises: «Walk Like An Egyptian» des Bangles, «Only In My Dreams» de Debbie Gibson, «Electric Blue» de Icehouse, «Carrie» de Europe, etc.

Restless Heart «Big Dreams In A Small Town» BMG/RCA 8317-1-R.
Cette formation nashvillienne comprend cinq artistes aux curriculum variés et projetant une image souriante et énergique tant par les textes que par la musique. Leur son, formé de claviers, de guitares électriques, de basse et de batterie est une fusion de rock et country. Des étincelles, beaucoup de soin, une certaine perfection, mais Restless Heart n'est toujours qu'un très bon espoir. À souligner ici: «Say What's In Your Heart», «Eldorado» et la chanson-titre. Espérons que Restless Heart renouera avec le grand succès avec ce microsillon.

Joan Armatrading «The Shouting Stage» A&M SP-5211.
Joan Armatrading est un phénomène du rock-folklore qui ne chante pas dans le registre de toutes les pseudo-coloratures du pop local. Au contraire, Joan a un magnifique registre, juste un peu nasillard, juste un peu dans l'avant-gorge pour la rendre vraie. Son tout nouvel album, produit par Joan elle-même se veut une suite logique à «Sleight Of Hand» de 1986. On remarque Mark Knopfler (Dire Straits) à la guitare, et Mark Brezezicki (Big Country) à la batterie. D'intérêt particulier: «The Shouting Stage» et «Dark Truths».

Jethro Tull «20 Years Of Jethro Tull» MCA/Chrysalis CHS2-41655.
Il s'agit cette année du 20ième anniversaire de Jethro Tull. Pour commémorer l'événement la maison de disque Chrysalis a su lancer sur le marché quelques mois passés un coffret de cinq disques regroupant les plus belles chansons de cette formation quasi-légendaire. «20 Years Of Jethro Tull» est un album double qui comprend 27 titres tirés de ce fameux coffret. On retrouve ici de grands succès tels que: «Aqualung», «Living In The Past», etc.., en plus de titres inédits et même une toute nouvelle composition «Part Of The Machine». D'intérêt particulier est le disque compact, un disque compact double au prix d'un disque compact simple comprenant 77 minutes de musique tullienne. Pour qui a évolué avec la musique de Jethro Tull depuis 1969.



SEMAINE NATIONAL

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat, moi j'aime ça!
C'est pourquoi aujourd'hui, je suis là.
Travailler et oeuvrer pour l'ACFA
Ne me dites pas qu'il n'y a rien là.
Maintenant je ne vous crois pas!

Il y a beaucoup de choses à faire
Et je vous prie de me croire!
Remettre de la vie française dans chaque paroisse
Ce n'est pas une mince affaire.

Mais si chaque personne engagée
Fait ce qui lui est proposé
Je suis assurée que tout va marcher
Comme par le passé

Quand j'ai accepté la présidence
Ma santé était chancelante.
Je me disais, voyons Normande,
Il va falloir que ça change!

J'aurais pu naturellement lâcher
Car je me sentais vraiment épuisée, vidée.
Mais je savais que ma parole donnée
J'avais des engagements à respecter.

Je puis vous dire à cette occasion
Qu'après 2 1/2 ans de consultaions
Un médecin m'a finalement donné raison.
L'opération était la seule et l'unique solution.

Il en est ainsi pour notre organisation.
Elle devra sans doute subir des opérations.
Au coeur, à la tête, au foie, aux orteils, aux rognons...
C'est à nous de trouver les solutions.

Nous les trouverons d'abord dans les discussions,
Dans la franchise et l'honnêteté de nos opinions.

Dans notre engagement à plus forte raison
Et surtout si nous travaillons à l'unisson.
Enfin en changeant l'image de notre association
Ce serait une très grande amélioration.

Et je suis certaine qu'à cette réunion
J'aurai des personnes de collaboration.
Je vous invite donc à la table des négociations
Mais ne prenez surtout pas un oui pour un non.
Ce n'est pas ce que nous voulons.

Nous voulons des personnes actives
Qui assistent aux assemblées et concrétisent.
Leurs opinions sans craintes, qu'ils le disent.
Mais de grâce qu'ils respectent la décision collective.

Nous voulons des personnes qui construisent
Et des personnes qui réalisent
Pour l'amour, la gloire, le pouvoir, à votre guise.
Pourvu que l'on reprenne la place qui nous est sise
Pour reconquérir avec fierté cette belle terre promise.

Je vous le dis mes chers amis
Que nous allons travailler en harmonie.
Faire revivre la francophonie
Voilà notre plus grand défi.

Gens de mon pays que j'aime tant
Je veux à mon tour évidemment
Donner une partie de mon temps
Et partager avec vous mes talents.
Il s'agit pour vous d'en faire autant
Et ensemble naturellement
Si nous nous donnons la main
Nous bâtirons pour demain.

Normande Bouchard



René Dallaire président sortant de trois année à Bonnyville, présenté par Paul Dumaine



M. Mme Lucien Sasseville de Jean-Côté



Ronald Brochu, Falher et Thérése Bégin, Girouxville



Robert Vincent, bénévole de l'année à Bonnyville, présenté par René Dallaire

Message du

Reconnaissance a

À l'occasion de la semaine nationale des bénévoles, l'A.C.F.A.
ceux et celles qui au sein de la francophonie albertaine ont choi
les bénévoles.

Vous avez accepté d'investir dans l'association beaucoup p
annuelle, car vous donnez de votre temps, de vos énergies, de v
coeur. Sans vous, il n'y aurait pas d'A.C.F.A..

Vous constituez une ressource précieuse, unique, inestimabl
en **félicite!** et vous en **remercie!**

Les régionales soulignent régulièrement le travail de leurs b
pers, des soirées et parfois manifestent leur appréciation en ho
culière «les bénévoles de l'année» comme vous le voyez par les
nous avons reçues de certaines régionales.

L'A.C.F.A. a tout récemment fait faire des certificats qui son
régionales qui désirent en remettre à leurs bénévoles. Nous av
les et à Francophonie Jeunesse de l'Alberta des petits drapea
vous donner.

Pour terminer, je tient à vous souligner l'importance d'enco
est un travail d'éducation, donc un travail dont les résultats son
tion (contre l'assimilation), on sait quand on ne réussit pas,

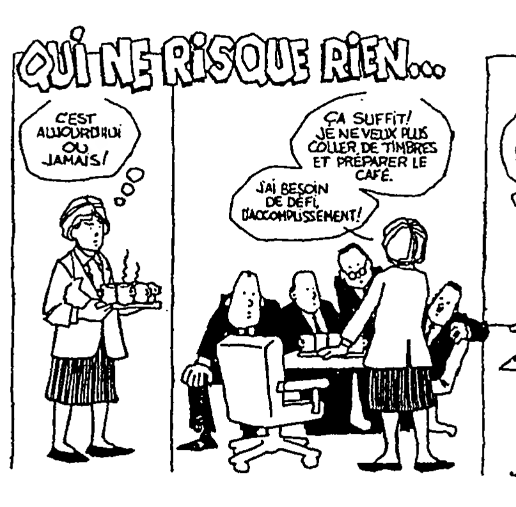
On peut difficilement mesurer les résultats de votre travail
milieu minoritaire est une cause «ingrate».

Fort heureusement le bénévolat est «une ressource renouvela
autres ressources renouvelables, il y a danger qu'on les gaspi

À tous nos bénévoles, l'Association tient à vous dire aujourd
et votre contribution ne passe pas inaperçue».

Merci



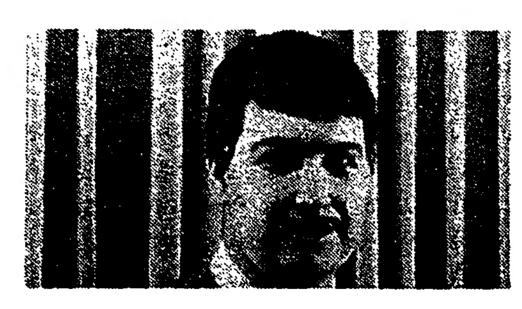


L'EQUILIBRE DE
ET RESPONSABILITES D

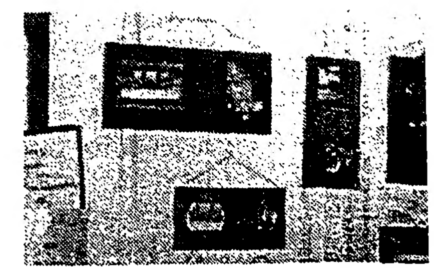
LE BÉNÉVOLE A...
LE DROIT

1. d'avoir un travail qui est valable et qui entraîne un défi
2. qu'on lui fasse confiance en partageant l'information confidentielle nécessaire
3. d'être au courant de ce qui se passe dans l'organisme
4. de s'attendre qu'on ait planifié ses tâches
5. d'avoir une tâche qui augmentera ses connaissances et l'épanouira
6. de recevoir une orientation et une formation
7. de recevoir les conseils et l'appui d'un superviseur précis
8. de recevoir une reconnaissance convenable même journalière
9. d'être remboursé pour les dépenses personnelles autant que possible
10. qu'on agisse envers il/elle comme envers un membre du personnel

LA



Léo Van Brabant, Saint-Paul



Lucienne Montpetit, Mo

NALE DES BÉNÉVOLES



ge du Président

laissance au Bénévolat

les bénévoles, l'A.C.F.A. tient à remercier tous
phonie albertaine ont choisi de faire davantage:

l'association beaucoup plus qu'une cotisation
nps, de vos énergies, de votre talent et de votre
'A.C.F.A..
ieuse, unique, inestimable et l'association vous

ment le travail de leurs bénévoles par des sou-
it leur appréciation en honorant de façon parti-
nme vous le voyez par les quelques photos que
nales.
ire des certificats qui sont disponibles pour les
leurs bénévoles. Nous avons également envoyé aux bureaux des régiona-
Alberta des petits drapeaux et épinglettes que nous sommes heureux de

gner l'importance d'encourager les bénévoles car le travail de l'A.C.F.A.
vail dont les résultats sont lents à venir. C'est aussi un travail de préven-
uand on ne réussit pas, mais on sait rarement quand on réussit!
résultats de votre travail. Il faut bien le reconnaître, la francophonie en
rate».
«une ressource renouvelable» mais pas inépuisable. Et comme toutes les
a danger qu'on les gaspille ou qu'on en abuse.
tient à vous dire aujourd'hui «Vous avez notre profonde reconnaissance
perçue».





ILIBRE DES DROITS
ABILITÉS DES BÉNÉVOLES

et qui
igeant
saire
e dans
âches
s con-
une
i d'un
vena-
s per-
nvers

LA RESPONSABLITÉ

- de connaître ses limites
- de respecter la confiance qu'on lui fait
- de suivre les politiques de l'organisme
- de se préparer pour chaque tâche qu'on lui confie
- d'utiliser son temps avec sagesse; ne pas gêner le rendement des autres
- de reconnaître le besoin de formation et y participer pleinement
- de consulter un superviseur quand les politiques ou l'action désirée ne sont pas évidentes
- d'offrir des réactions constructives qui augmenteront l'efficacité
- de refuser tout cadeau ou pourboire d'une personne à qui il/elle rend service
- de travailler comme un membre non-rémunéré de l'équipe

Source: Energize 1987

Hommage aux bénévoles



À Calgary, Renée Delorme, agente de développement (à gauche) et Rollande Précourt, secrétaire administrative (à droite) ont discuté longuement de l'importance du bénévolat et de l'apport des bénévoles au sein de la communauté francophone. Toutes deux sont d'accord pour dire qu'on ne mesure pas le mérite d'un(e) bénévole par les heures données, la disponibilité de chaque individu étant différente, mais bien par le geste posé par ces individus. C'est le goût de donner qui est méritoire et, selon elles, ce serait très difficile sinon discriminatoire que d'élire un bénévole du mois ou de l'année puisque chaque bénévole est un élément essentiel d'un tout. Toutes deux sont convaincues que chacun des efforts fourni par un bénévole mérite un trophée, que tous les bénévoles sont un bénévole du mois ou de l'année. Alors plutôt que de rendre hommage à un seul bénévole elles ont choisi d'élire tous les bénévoles «BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE».

Elles se sont ensuite interrogées sur la motivation profonde de ces innombrables personnes qui, il faut l'avouer, travaillent bien souvent dans l'ombre. Qu'est ce qui les pousse à faire ce «don de soi»? Nous avons rencontré quelques bénévoles pour leur poser la question:

Bénévole presque de profession, M. Comeau se donne corps et âme au bénévolat depuis plus de 40 ans. Son implication ne connaît pas de limite: du bingo (pour lequel il a oeuvré 20 ans) à la gérance de la Villa Jean-Toupin, en passant par les diverses associations dont il fait partie, il trouve encore le temps d'être bénévole auprès d'organismes de charité et de faire quelques réparations pour la paroisse où il habite. Quand nous lui avons posé la question Mr. Comeau a répondu: «Le Bon Dieu, lui le sait pourquoi je fais tout cela et moi de mon côté ça me fait plaisir vous savez. C'est un plaisir que de donner, c'est de la charité» CHAPEAU M. COMEAU!!!

Étudiant à l'École Sainte-Anne, il donne bénévolement de 4 à 12 heures par semaine de son temps aux Associations auxquelles il appartient. Il nous dit que le bénévolat lui donne de l'expérience à divers niveaux: organisation d'activités, dynamisme de groupe et sensibilisation à la politique. Il nous confiait qu'il le fait aussi pour la langue, il aime le français, veut le défendre et le conserver, prouver qu'on «peut avoir du fun en français». Et il concluait: «Si on se mettait tous ensemble on pourrait faire de bien plus grandes choses». Et bien voilà un message de lancé. BRAVO LUDOVIC!!!

D'autres bénévoles rejoints nous ont avoué qu'ils/elles le faisaient «pour pratiquer leur français», «pour donner plus de crédibilité à leur curriculum vitae», «pour l'amour du prochain», «pour faire plaisir», «pour rencontrer du monde». Que vous le fassiez pour une des raisons ci-énumérées ou une autre, que vous le fassiez simplement «pur le désir de faire quelque chose» votre geste est quand même un des plus beaux gestes qui soit et c'est pourquoi nous avons choisi de rendre notre hommage «au pluriel» et de le dédier à tous et chacun.

SINCÈRES FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS À TOUS LES BÉNÉVOLES.

LYNE MARTEL



Isabelle Hêtu, bénévole de l'année à Bonnyville, présentée par Francine Gagnon



Olivier et Juliette Lafleur, Saint-Paul



Thérèse Allard, Saint-Isidore



Simone Laberge, Girouxville



Raymond Thibault, McLennan



Père Joseph Forget, Falher



Lucienne Montpetit, Morinville-Legal



Yvonne Bouchard, Falher

Agriculture

Fin des consultations régionales sur le transport des céréales fourragères

OTTAWA - Le Comité d'examen de l'aide au transport des céréales fourragères vient d'achever une série de réunions régionales, poursuivant ainsi son étude des objectifs du Programme.

«Ces audiences, tenues dans toutes les régions du pays, ont permis au Comité de discuter du Programme d'aide au transport des céréales fourragères avec les producteurs des diverses régions», a dit le président du Comité, M. Dan Fenety, de la Direction générale des céréales et des oléagineux, d'Agriculture Canada.

Le Programme est destiné à faciliter le transport des céréales fourragères vers les régions où les approvisionnements en aliments du bétail cultivés localement sont insuffisants pour répondre à la demande.

Le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, a constitué le Comité d'examen en septembre 1988. Durant la semaine du 6 mars, le Comité a rencontré des producteurs et d'autres personnes touchées par le Programme à Saint-John's, Moncton, Montréal, Calgary et Vancouver.

«Les producteurs des diverses régions ont des intérêts différents et leurs préoccupations sont parfois même opposées, a dit M. Fenety. Nos recommandations finales vont refléter les avis des associations consultées dans chaque région».

Chaque réunion a fait ressortir certaines grandes préoccupations.

Les producteurs de Terre-Neuve ont exprimé leur appui pour la formule actuelle du Programme, mais ils ont suggéré certains changements, notamment l'élimination du paiement maximum de 50 $ la tonne, la division de leur province en quatre zones, et l'inclusion de la luzerne et du granulé de luzerne dans le Programme.

Les producteurs des Maritimes ont vivement recommandé que soit augmenté le taux de l'aide, de sorte que celle-ci couvre 60% du coût du transport des céréales fourragères vers leur région. Actuellement, le Programme couvre environ 20% de ce coût.

À la réunion de Moncton, les associations de producteurs ont exprimé leur appui relativement à l'adoption du même excédent de coût pour les régions est et ouest et à l'admissibilité, au Programme, des céréales autoconsommées. Ils ont également demandé que les aliments protéiques soient admissibles. Ils étaient aussi en faveur d'un changement dans le Programme afin que les éleveurs soient payés d'après leur production animale (aide sur les «extrants») plutôt que d'après leurs achats d'aliments du bétail (aide sur les «intrants»).

Les groupements québécois et ontariens ont appuyé le programme actuel. Les groupements québécois ont recommandé que les taux de l'ouest, dans le cadre du Programme, s'appliquent à toutes les céréales secondaires. Les groupements de l'Ontario étaient d'avis d'appliquer les taux de l'ouest à toutes les céréales secondaires, pourvu que le maïs soit inclus. Les groupements de ces deux provinces ont aussi recommandé que l'Office des provendes du Canada (OPC) reçoive le mandat de mettre à jour régulièrement les taux du Programme pour les rajuster au coût de transport. Les deux associations provinciales ont exprimé l'avis que les taux de l'aide ne devraient pas désavantager les éleveurs se trouvant dans des zones qui ne sont pas assujetties au Programme.

Les groupements du Québec et de l'Ontario se sont opposés à des propositions voulant que les taux de l'aide soient augmentés pour couvrir 60% du coût du transport vers les Maritimes. Ils se sont opposés aussi à tout élargissement de la zone d'aide. Le ministère ontarien de l'Agriculture et de l'Alimentation reconnaît la nécessité du programme actuel, mais il recommande son élimination graduelle à long terme.

De nombreux groupements des Prairies se sont fortement opposés au Programme et l'assemblée de Calgary a adopté une résolution tendant à intégrer dans le Programme une «clause de temporisation».

Les groupements de Colombie-Britannique ont exprimé leurs préoccupations au sujet des effets de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO) sur le coût des aliments du bétail dans la région. Les taux de la LTGO sont appliqués au grain expédié vers l'est et au consommé en Colombie-Britannique. Les producteurs ont affirmé que les taux du Programme ne compensaient pas toutes les inégalités créées par la LTGO.

Les producteurs de la Colombie-Britannique ont demandé que les aliments protéiques soient admissibles au Programme. Ils ont aussi recommandé que les aliments du bétail utilisés pour l'élevage de gibier soient inclus.

Le Comité prévoit compléter son rapport bientôt. Le Comité comprend quatre représentants des producteurs, un représentant d'Agriculture Canada et un de l'OPC. Les autres membres sont MM. Guy René de Cotret (OPC), Peter Bunnett (Nouveau-Brunswick), Lloyd Evans (Nouvelle-Écosse), Mario Dumais (Québec) et Art Kasdorf (Colombie-Britannique).

La SCA annonce une augmentation des taux d'intérêt

OTTAWA - La Société du crédit agricole (SCA) a annoncé le 23 mars dernier une augmentation des taux d'intérêt des prêts qu'elle finance avec des emprunts à court et à moyen terme. Cette augmentation est exigée par la hausse de ses coûts d'emprunt.

Le taux de ses prêts à terme de cinq ans et de ses prêts aux syndicats agricoles destinés à l'achat en commun de machinerie et de bâtiments agricoles, passent à 13 pour cent, en hausse d'un demi-point. Le taux des prêts hypothécaires à risque partagé est haussé d'un quart point, à 13.25 pour cent. Ce type de prêt réduit les risques courus par les agriculteurs pendant les périodes de fluctuation des taux, parce que les coûts et les avantages qui découlent des changements de taux sont partagés de façon égale entre la SCA et l'emprunteur.

La SCA n'a pas modifié les taux de ses prêts à intérêt fixe de 10 ans ou plus. En résumé, la Société pratiquera les taux suivants à compter du 23 mars 1989:

Taux d'intérêt de la SCA

Hypothèques à risque partagé	13.25%
Prêts aux syndicats agricoles	13.00%
Prêts à intérêt fixe de cinq ans	13.00%
Prêts à intérêt fixe de 10 ans ou plus	12.75%

L'ordinateur prédit une meilleure année pour la plupart des agriculteurs des prairies

OTTAWA - Selon les premières projections, certains agriculteurs des Prairies pourraient à nouveau faire face à des conditions de sécheresse du sol similaires à celles enregistrées l'année dernière.

Cependant, on estime que moins de producteurs seront touchés par la sécheresse, car la zone qui présente des conditions sèches est évaluée au quart de celle de l'an dernier.

En effet, le système d'avertissement de sécheresse FoDEWS, d'Agriculture Canada, indique que les agriculteurs du sud-est de l'Alberta, de Medecine Hat à la rivière West Poplar, seront aux prises avec une pénurie d'eau dans le sol, ce qui ne s'est jamais produit plus d'une fois en 10 ans.

Le système FoDEWS recueille quotidiennement de l'information sur la température et les pluies auprès de 72 stations météorologiques de l'ouest du Canada et les compare aux données enregistrées au cours des années précédentes.

Ces données servent à étudier le potentiel d'évaporation afin d'avoir une idée de la quantité d'eau retenue dans le sol.

Ces renseignements se traduisent ensuite en une projection hebdomadaire du degré d'humidité probable du sol à la fin du printemps.

«En général, ce que je vois me rend optimiste quant à la campagne agricole de 1989, dit M. Jim Dyer, agent principal des ressources agro-climatiques à Agriculture Canada. Cependant, je suis prudent en ce qui concerne certaines régions, comme celle de Medicine Hat.»

Les projections du système FoDEWS sont distribuées aux gouvernements provinciaux et aux organismes comme l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), à titre d'instrument pour surveiller les réserves d'humidité du sol.

Selon M. Ted O'Brien, analyste de la sécheresse à l'ARAP, ce préavis est fort utile et est partie intégrante du Réseau de surveillance de la sécheresse dans les Prairies coordonné par l'ARAP.

«En février, il est trop tôt pour prendre une décision, dit-il, mais ce système nous invite à la prudence, et nous savons que les agriculteurs devraient s'assurer qu'ils sont adéquatement protégés par l'assurance-récolte.»

De même, M. Dyer soutient que les premières projections sont particulièrement importantes pour les éleveurs. L'alerte leur permet d'évaluer leur situation et d'envisager diverses mesures, comme réduire leur troupeau ou s'approvisionner suffisamment en foin afin de faire baisser la demande exercée sur les pâturages desséchés.

Selon FoDEWS, l'été 1988 a été le plus sec des 10 dernières années dans les Prairies. En effet, d'après les statistiques, des conditions aussi sèches ne reviennent en moyenne que tous les dix ans, ce qui montre la gravité de la sécheresse de l'an dernier.

Les projections effectuées en février seront exactes dans une marge de 60% à 70% souligne M. Dyer. Le sol met environ deux ou trois mois pour retrouver son humidité après un assèchement complet.

«Ce système a réduit d'environ la moitié le risque d'erreur, ajoute-t-il. Si nos prédictions indiquent une sécheresse extrême, il y aura certainement une sécheresse assez grave.»

Grande soirée de gala pour «Avion sans frontières»

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le samedi 18 février dernier c'était place à la grande soirée de gala à Falher en l'honneur d'«Avion sans frontières». Déjà à la mi-janvier les billets étaient tous vendus et la population attendait avec impatience la venue de cet événement marquant. Elle n'a certes pas été déçue.

«Avion sans frontière», organisme bien connu dans la Province de Québec a fait surface ici en 1983 lorsque le Frère Richard Doyle, missionnaire blanc au Zaïre visitait les membres de sa famille dans la région de Rivière-la-Paix. Ayant visité Robert et Doris Doyle, ses neveu et nièce, à Falher, il leur explique le projet. Tout ceci mijota pendant un an alors que le Frère Robert Gonneville, directeur général, et M. Guy Gervais, missionnaire et pilote pour A.S.F. appelait d'Edmonton pour savoir comment se rendre à Falher en avion. Normand Rainville, cousin de Robert prit donc son avion pour transporter tout ce monde d'Edmonton jusqu'à l'aéroport municipal de Donnelly, pour ensuite les conduire chez Robert et Doris.

Elle réunit toutes les personnes intéressées et les deux invités leur firent visionné des films pour prouver l'authenticité de leur intention et de leur projet sans oublier d'indiquer que les fonds perçus seraient triplés et qu'on avait le choix d'un projet sur l'autre.

Les deux spécialistes leur suggérèrent d'organiser une veillée, un souper, un marcheton, peu importe.

Comme Doris aimait et aime beaucoup la musique, elle convoque un groupe de douze femmes plus Richard Primeau, professeur et ensemble ils formèrent un comité. Ce comité se réunit deux fois par année. Il accepte toute proposition, suggestion et celles des artistes aussi.

À présent, les gens commencent à se connaître et à connaître le projet. Nous avons des preuves que les fonds se rendent au bon endroit car l'oncle Richard envoie photos et lettres à l'appui. Le comité a aussi reçu trois plaques disant la gratitude des bénéficiaires.

L'an passé on a recueillit 4 000 $ et cette année 9 000 $. S'il y a un surplus pour le projet précis, il va au frère Richard Doyle pour ses projets particuliers.

La première année Doris et son comité ont organisé un souper à la canadienne avec tourtière du Lac Saint-Jean, pâtés à la viande et fèves au lard. On réunit tous les talents de chez nous pour animer la soirée. Les fonds recueillis allèrent envers le creusage d'un puits qui dessert 16 000 personnes.

La deuxième année, ce fut une soirée de talents de chez-nous suivi d'un gros goûter. Les fonds ont servi à l'achat d'une pompe pour le puits de l'année précédente.

La troisième année c'était au tour des enfants de neuf à treize ans de partager leurs talents avec nous et on a servi un beau goûter à l'intermission. Les fonds recueillis servirent au premier versement envers l'achat d'un tracteur.

Cette année il y a eu une soirée de gala avec cocktails, hors d'oeuvres, souper suivie d'une soirée très agréable de talents de chez nous et d'une danse.

Pour l'an prochain, Madame Doyle projette une soirée des talents des enfants, pour le Zaïre et le grand événement de la troisième semaine de février sera pour une levée de fonds envers les enfants handicappés de la Rivière-la-Paix.

Bonne Chance!

Remerciement aux bénévoles de Lethbridge



Tous les membres de l'ACFA Régionale de Lethbridge remercient M. Raymond Viel pour son travail accompli durant sa présidence en 1987-1988. Il a donné beaucoup de son temps et ses énergies furent dirigées pour le bien-être de la régionale. N'ayant pas d'agent de développement, il a dû travailler seul pour organiser les réunions, faire la correspondance et assurer la représentation de la régionale à plusieurs reprises à Edmonton.

Malgré les temps difficiles, il a su s'impliquer! Nous lui en sommes très reconnaissants.

***

Je désire profiter, ici, de l'occasion qui m'est offerte de rendre publiquement hommage à Madame Murielle Horwood pour son inlassable dévouement à la cause francophone de notre régionale. Elle n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour aider la direction et leur alléger la tâche, surtout dans les moments difficiles que nous avons vécus tout au cours de l'année écoulée.

J'invite donc, tous les membres de la communauté francophone de Lethbridge, à se joindre à moi pour remercier du fond du coeur, Murielle, pour sa généreuse contribution bénévole. Merci mille fois, chère Murielle, et j'ose espérer que cet hommage, vraiment sincère servira à prouver jusqu'à quel point notre amitié et notre appréciation te sont acquises.

Raymonde L. Métail

***

Une régionale ne peut survivre sans ses bénévoles, et plus encore, sans ceux qui sont toujours présents et sur qui nous pouvons toujours compter. M. Louis-Philippe Cormier et son épouse Madame Madeleine Jobidon ont été présents lors de la mise sur pied de l'ACFA régionale de Lethbridge en 1978. Ils sont restés présents et actifs tout au cours des hauts et des bas sans compter leur temps et leurs efforts pour assurer le développement de la régionale.

Après un séjour aux États-Unis, Louis-Philippe est devenu le premier professeur de français lors de l'ouverture de l'Université de Lethbridge. Maintenant à sa retraite Louis-Philippe et Madeleine s'occupent beaucoup de deux de leurs petits-fils à qui ils transmettent leur langue. Le français, ils le parlent par coeur et ils sont toujours prêts à travailler pour assurer une présence française dans le sud de la province.

Les membres de la régionale de Lethbridge remercient Louis-Philippe et Madeleine pour leur présence constante et leur souhaitent de nombreuses années de bénévolat.

Carrières et professions

LE FRANCO: une lecture qui informe

350e anniversaire de mariage de Claude Poulin et Jeanne Mercier

QUÉBEC - L'Association des familles Poulin désire profiter du 350e anniversaire du mariage de Claude Poulin à Jeanne Mercier pour inviter à un grand rassemblement des familles Poulin, le samedi 12 août prochain à Sainte-Anne-de-Beaupré, toutes les personnes descendant, en ligne directe ou par alliance, des ancêtres Claude, Jean et Maurice.

Le programme comprendra, entre autres: une messe d'action de grâces, le dévoilement d'une plaque commémorative sur la terre de l'ancêtre Claude, une exposition, un repas communautaire, une soirée dansante.

Une lettre d'invitation et le programme seront envoyés à toutes les personnes dont l'Association possèdent les noms et les adresses exactes. Ceux et celles qui n'auront pas reçu cette lettre le 1er mai pourront obtenir ces documents à l'adresse suivante:

Association des Familles Poulin Inc.
Case Postale 6700
Sillery
G1T 2W2

L'Association des Familles Poulin inc. est une association privée à but non lucratif; elle a pour objectifs, entre autres: - d'honorer la mémoire des ancêtres ou de leurs descendants; - de créer un sentiment d'appartenance à une des grandes familles qui ont fondé notre pays.

Pour atteindre ces objectifs, l'Association a besoin de grouper et d'unir en une association permanente le plus grand nombre de personnes descendant des ancêtres Claude, Maurice et Jean.

Ceux et celles qui n'en sont pas encore membres pourront profiter de l'invitation mention-

(suite à la page 15...)

Poulin...

(suite de la page 14)

née ci-dessus pour se procurer la carte de membre de l'association (10 $ par année).

Le premier français du nom de Poulin à venir s'établir dans notre pays s'appelait Guillaume, un père récollet; après son arrivée en 1619, il s'occupa de la mission de Trois-Rivières. Par la suite, huit colons portant le même patronyme vinrent s'établir en Nouvelle-France entre 1636 et 1763. Cependant, trois seulement ont fait souche: Claude, Maurice et Jean. Il est bon de noter que ces ancêtres signaient Poulain ou Poullain.

Claude, fils de Pascal Poulin et de Marie Levert de Saint-Maclou de Rouen, arriva au Québec le 11 juin 1636, à l'âge de 20 ans. Le 8 août 1639, il épousait en l'église Nôtre-Dame-de-la-Recouvrance Jeanne Mercier, fille de Loup Mercier et de Jeanne Gaillard, de Mortagne. Il s'établit d'abord à Trois-Rivières où il aurait exercé le métier de charpentier. Après un retour de quelques années à Saint-Maclou, la famille Poulin, composée de 5 personnes revint en Nouvelle-France en 1647. Puis, il acheta une terre sise à Sainte-Anne-de-Beaupré, voisine de l'emplacement actuel de la basilique. C'est à cet endroit qu'il éleva sa famille de 9 enfants. Les noms de Claude Poulin et de Jeanne Mercier sont inscrits sur une plaque commémorative fixée sur le piédestal du monument à Louis Hébert; les noms des premiers colons arrivés en Nouvelle-France entre 1617 et 1636 figurent sur cette plaque.

Maurice Poulin, dit Lafontaine, était le fils de Pierre Poulin, sieur de Lafontaine et procureur du roi, et de Anne Plomelle. Arrivé en Nouvelle-France vers 1649, il s'établit aux Trois-Rivières où il exerça les fonctions de notaire. En 1654, il épousa Jeanne Jallot, veuve de Marin de Francheville. Six enfants naquirent de ce mariage. Après avoir été anoblie par le roi, la famille prit le nom de Poulin de Courval. La région des Trois-Rivières prit le nom de St-Maurice en l'honneur de Maurice Poulin, premier seigneur de la ville.

Jean Poulin était le fils de Jacques Poulin et de Marie Violette, de Méru en Picardie. Après son arrivée au Québec, il s'établit d'abord à l'Ile d'Orléans. Puis, il acquit en 1663 de la Fabrique de Notre-Dame-de-Québec une terre à Sainte-Anne-du-Petit-Cap qu'il vendit pour en acheter une autre en 1667 sur le territoire actuel de Saint-Joachim. En 1667, il épousait Louise Paré, fille de Robert Paré et de Françoise Lehoux. Douze enfants naquirent de ce mariage.

Références: Les écrits de M. Joseph-Philipe Poulin et ceux du père Gérard Lebel, rédemptoriste.

Carrières et professions

Alberta

SECRÉTAIRE BILINGUE

CONCOURS NO: ED0011 - 7 - AFA

EDMONTON - Nous sommes à la recherche d'un opérateur/d'une opératrice de machine de traitement de texte qui remplira des tâches reliées au travail de bureau, en anglais et en français. Ces tâches comportent: dactylographie de correspondance et de rapports administratifs sur machine de traitement de texte IBM et machine à écrire IBM Selectric, répondre au téléphone, classement, photocopie, réservations de voyages, pour trois conseillers pédagogiques. **Conditions requises:** diplôme d'études secondaires, formation dans le travail de bureau et le traitement de texte. Une certaine expérience pratique du travail de secrétaire est souhaitable. Les candidats ou candidates n'ayant pas d'expérience en traitement de texte pourront être acceptés au niveau de Commis-dactylo I - II.

Veuillez faire parvenir un formulaire de candidature ou un curriculum vitae mentionnant le numéro de concours à:

Alberta Government Employment Office
4e. étage, Kensington Place
10011, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3S8
SALAIRE: 18 120 $ - 21 168 $
DATE LIMITE: 14 avril 1989
ALBERTA EDUCATION




A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix

est à la recherche d'une

secrétaire administrative

Exigences et qualités requises:
- Formation en secrétariat;
- expérience en tenue de livres;
- très bonne connaissance du français oral et écrit;
- bonne connaissance de l'anglais;
- vif intérêt pour la francophonie albertaine;
- initiative;
- disponibilité à assister à des réunions en plus de l'horaire régulier de travail.

Date d'entrée en fonction: 17 avril 1989

Salaire: à négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Irène Tremblay
Directrice régionale
C.P. 718
Falher (Alberta)
T0H 1M0

LE CENTRE DE LANGUES FEUILLE D'ÉRABLE

requiert les services de

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

EXIGENCES: baccalauréat,

Téléphonez à Line Vallières au

296-4989

(Calgary)

Conformément à l'engagement qu'elle a pris de fournir aux Canadiens des services postaux fiables, accessibles et abordables, la Société canadienne des postes offre une possibilité de carrière valorisante à un professionnel expérimenté et motivé.

AGENT DE PLANIFICATION ET D'ORDONNANCEMENT

Le poste : Vous serez responsable de l'élaboration de plans de production et de maintenance au moyen de systèmes de planification et de prévision informatisés. Vous serez appelé à analyser et à interpréter des données de production, à constituer des bases de données sur les programmes, à formuler des recommandations pour l'amélioration de la productivité ainsi qu'à coordonner des projets spéciaux au besoin.

Le candidat : Vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et posséder une formation en programmation d'ordinateur. Vous devez avoir l'expérience des ordinateurs personnels (IBM et compatibles), ainsi que posséder une connaissance pratique des logiciels Lotus 1-2-3 et dBase III, de même que des communications entre PC et VAX. Il vous faut également avoir l'expérience de l'analyse de données statistiques ainsi que de l'élaboration et de la mise en oeuvre de plans de production.

Lieu de travail : Edmonton.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 avril 1989, à l'adresse suivante en ayant soin de mentionner le numéro de référence **88-E-CC-74 :**

Société canadienne des postes
Centre d'emploi
Division Foothills, 11e étage
10020 — 101A Avenue
Edmonton, (Alberta)
T5J 4J4

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Petro-Canada recherche une personne dynamique et autonome qui, de Calgary, aidera à élaborer, analyser et faire connaître les stratégies concernant ses activités et ses investissements dans le raffinage au Canada.

PLANIFICATEUR EN PROGRAMMATION LINÉAIRE

Vous devrez avoir plusieurs années d'expérience du fonctionnement d'une raffinerie et une bonne connaissance des procédés correspondants. Un savoir-faire dans l'utilisation des modèles de recherche opérationnelle constituera un atout. Il vous faudra par ailleurs être à l'aise avec les ordinateurs centraux et personnels et posséder une excellente capacité d'analyse.

En plus de reposer sur des assises très rentables, Petro-Canada est extrêmement bien placée pour participer au développement futur du secteur énergétique. Cette société pétrolière intégrée d'appartenance canadienne offre un climat de travail dynamique, des salaires et des avantages sociaux concurrentiels et d'intéressantes possibilités de carrière.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Marsha Keen
Service des ressources humaines
Petro-Canada Inc.
PCC Tour est
Pièce 2526
C.P. 2844
Calgary (Alberta)
T2P 3E3

PETRO CANADA

Carrières et professions

Ralliement international des aînés francophones à Reims

QUÉBEC - Le président de l'Association internationale francophone des aînés (AIFA), monsieur Laval Grondines, de Québec, annonce la tenue du troisième Ralliement international francophone des aînés à Reims, France, du 14 au 18 septembre 1989.

Les quelques 500 participants, venant d'Amérique du Nord,

(suite à la page 17)

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 8 au 14 avril 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** Mon Père ce héros (1er de 2)
12h54 **LE MONDE DU VÉLO**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h07 **SCULLY RENCONTRE**
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Demi-finale de la division Adams
21h00 **SAMEDI DE RIRE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h21 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h09 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le policier du Bronx

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **RENCONTRES**
13h30 **BASEBALL DES EXPOS** Les Mets de New York visitent les Expos
16h30 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Demi-finale de division
20h20 **TÉLÉJOURNAL**
20h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h38 **CINÉ-CLUB:** Le Lys brise

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET COMPAGNIE**
20h00 **LASER 33-45**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Bataille de la vallée du diable, Western avec James Garner et Sidney Poitier

Mardi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Demi-finale de division
20h30 **COURTS MÉTRAGES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Les Félins, Comédie policière avec Alain Delon et Jane Fonda

Mercredi

17h00 **RÉTRO VISION SEOUL 88**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURTS MÉTRAGES**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
22h43 **CINÉMA:** La femme de paille, Avec Gina Lolobrigida et Sean Connery

Jeudi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **FILM**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
19h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Demi-finale de la division Adams
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:** Rouge baiser, Drame sentimentale. Dans les années 50 un journaliste tire d'un mauvais pas une adolescente impliquée dans une manifestation.

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LA COUR EN DIRECT**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Les Aventuriers de l'arche perdue. Film d'aventures par Steven Spielberg, avec Harrison Ford.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h01 **LE MONDE DU VÉLO**
23h06 **CINÉMA** Festival Alain Delon. «Christine» (fr-it 1958)





Laissez-vous emporter dans le tourbillon des aventures d'Indiana Jones (Harrison Ford). Suivez

«Les Aventuriers de l'arche perdue»

aux Grands Films de Radio-Canada, le vendredi 14 avril à 19h30.

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

VOULEZ-VOUS participer plus activement dans la communauté francophone. Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

CONCOURS VIDÉO «Les elles du vidéo»
Si tu es âgée entre 13 et 18 ans, le comité Action Éducation Femme t'offre:
- la chance de t'exprimer sur un sujet qui touche ta vie d'adolescente/jeune femme,
- une atelier pour démystifier la manipulation de la caméra,
- l'occasion de faire un tournage en travaillant en équipe,
- pour tes efforts, des prix qui seront remis le 6 mai lors du visionnement des vidéos.
Le nombre d'inscriptions pour ce concours est limité, donc fais vite!
La date limite est le 21 avril.
Pour plus d'information et/ou pour t'inscrire, communiqués avec Gisèle à l'A.C.F.A. régionale au 469-4401

21-4



L'A.C.F.A. régionale de Calgary

dans le cadre de la

SEMAINE DES BÉNÉVOLES

offre GRATUITEMENT des ATELIERS DE FORMATION aux organismes francophones de Calgary ainsi qu'à toutes les personnes intéressées au BÉNÉVOLAT

ATELIERS: 1 - PLANIFICATION
2 - PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE
3 - MÉDIA D'INFORMATION
4 - GESTION FINANCIÈRE

Date: samedi le 22 avril
Lieu: Alberta Vocational Centre, 683, 332 - 6e avenue SE
INSCRIPTION: Veuillez téléphoner au 228-4095

VENEZ «SWINGIEZ» à la soirée du bénévolat offerte gratuitement à tous les bénévoles et amis des organismes francophones de Calgary.

DATE: samedi le 22 avril de 19h30 à 1h00

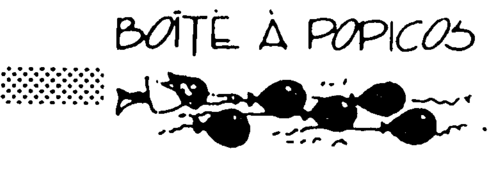
LIEU: Sous-sol de l'église Sainte-Famille
1717, 5e rue SE

VIN D'HONNEUR, MUSIQUE, REMISE DE PRIX, GOÛTER...

VENEZ FÊTER

«LES BÉNÉVOLES, LE COEUR DE LA COMMUNAUTÉ»

BOÎTE À POPICOS



présente

COMMENT DEVENIR PARFAIT EN 3 JOURS

une pièce pour enfants de Gilles Gauthier, d'après le texte de Stephen Manes: «Be a perfect person in just three days».

réalisée par

le théâtre des confettis

au Brunch Popicos

DIMANCHE LE 16 AVRIL À 12h30

(Le Brunch débute à 11h00)
au

Théâtre Popicos
8520 rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton (Alberta)

Info: 469-7193

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre cataloque en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Enseignante recherche gardienne francophone pour garçon âgé de 18 mois, du lundi au vendredi. Début 24 avril, non fumeur, côté ouest préféré. Tél.: 481-8505 après 17h30.

14/4

Ralliement...

(suite de la page 16)

des Antilles, de l'Afrique et de l'Europe, fraterniseront durant les deux premiers jours avec des centaines de membres de la Fédération française des Clubs ruraux des aînés qui y termineront leurs journées nationales. Cette rencontre inter-groupes sera marquée le premier soir par un banquet au champagne à la maison Pommery et, le lendemain, par une excursion conjointe dans la région champenoise, comportant, entre autres, la visite de vignobles.

Durant les deux jours suivants, les congressistes mettront en lumière, avec l'aide de conférenciers et de témoignages, les diverses contributions des aînés au développement des collectivités dont ils font partie.

À travers le thème «les aînés francophones, artisans de progrès», ils essaieront de découvrir la place qu'ils veulent occuper et le rôle qu'ils entendent jouer dans le rayonnement de la culture et des arts, dans l'amélioration de la santé et du bien-être, dans la survie et l'expansion de la francophonie internationale ainsi que dans la protection de l'environnement et la transmission des connaissances technologiques.

Après avoir évalué les activités des deux dernières années, elle adoptera aux règlements de l'association et procédera à l'élection de son conseil d'administration. Des excursions touristiques d'une dizaine de jours dans deux régions de la France et en Belgique et au Luxembourg sont offertes aux participants. On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au Secrétariat général de Québec, au bureau régional de Montréal et au vice-secrétariat français.

Découvrez le vrai visage d'un pays: accueillez un étudiant étranger

MONTRÉAL - Voilà une expérience unique pour les familles de cette région qui accueilleront pendant une année scolaire un étudiant étranger d'Interculture Canada. Ce dernier est l'organisme d'échanges internationaux à but non lucratif le plus important du pays.

Interculture Canada s'est fixé comme objectif de trouver 200 familles et écoles canadiennes intéressées à accueillir des étudiants soigneusement sélectionnés qui proviennent de plus de 30 pays différents. Après dix années d'expérience dans le domaine des échanges, cet organisme demeure convaincu de la valeur de son programme, qui vise avant tout à rapprocher les peuples.

«Bien que le programme ait de grands objectifs, c'est dans le quotidien qu'il apporte ses plus grandes joies,» explique un bénévole de la région pour Interculture Canada. «Ces jeunes ont un tel désir d'apprendre qu'ils nous font redécouvrir les richesses de notre pays et du monde qui nous entoure.

Des familles de tout genre peuvent participer: les familles monoparentales, les couples jeunes ou plus âgés, avec ou sans enfant. Le procédé de jumelage entre l'étudiant et la famille s'effectue avec soin en vue d'obtenir un échange des plus harmonieux. L'étudiant devient peu à peu un membre de la famille et c'est ainsi que l'année se transforme pour tous en une expérience de vie inestimable.

Les familles d'accueil n'ont pas à débourser davantage pour leur étudiant qu'elles ne le feraient pour leur propre adolescent, c'est-à-dire nourriture, logis et menues dépenses. Tout au long de l'expérience, la famille et l'étudiant bénéficient de l'appui et de l'aide du personnel et des bénévoles d'Interculture Canada.

En tant que membre d'AFS Intercultural Programs, Interculture Canada fait partie du plus vaste réseau d'échanges au monde pour les étudiants de niveau secondaire. Fondé en 1947, le réseau compte 66 pays et vise à promouvoir la compréhension interculturelle et le développement international.

Pour de plus amples renseignements sur le programme d'accueil d'Interculture Canada ou sur les activités de bénévolat qui y sont reliées, veuillez contacter le bureau national au numéro sans frais **1-800-361-1879.**

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
R.J.T.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

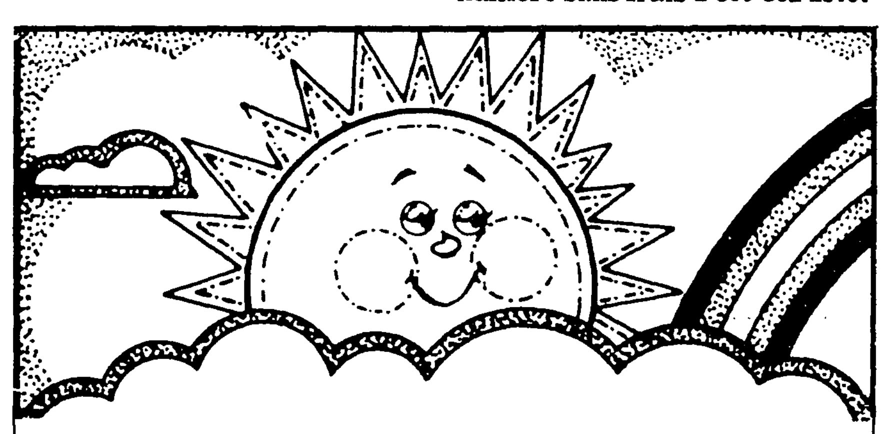
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 2 avril
En 1987, les inondations et les glaces arrachent les ponts du chemin de fer à Perth-Andover (N.-B.), le 2, et sur la rivière Sainte-Anne, à l'est de Trois-Rivières, le 1er. En 1986, le pont couvert de l'Anse-Saint-Jean sur le Saguenay (celui qui apparaît au verso des billets de 1 000 $) connaît le même sort. Mauvaise période de l'année pour les ponts.

C'est arrivé un 3 avril
En 1975, une tempête tardive oblige 200 employés du Service météorologique canadien à passer la nuit à leurs bureaux de Downsview (Ont.). La poudrerie, les congères et les voitures abandonnées bloquent les sorties du stationnement.

C'est arrivé un 4 avril
En 1885, les 3 et 4, Ottawa connaît son record de chute de neige en 2 jours: 71,1 cm. Le total, du 2 au 5 inclus, s'élève à 108 cm et le 6, il tombe plus de 50 mm de pluie.

C'est arrivé un 5 avril
En 1987, le temps doux et les nuits sans gel diminuent considérablement la production de sirop d'érable dans l'est du Canada.

C'est arrivé un 6 avril
En 1980, une petite tornade à Altona (Man.) déverse 40 mm de pluie et de grêle, couvrant le sol de 13 cm de grêle. À Winnipeg, il tombe des grêlons de la grosseur d'une bille.

C'est arrivé un 7 avril
En 1977, les Blue Jays de Toronto jouent leur premier match à domicile devant 44 649 partisans. Conditions météorologiques au début du match: neige légère et continue, vent du sud-est à 22 km/h et facteur de refroidissement éolien de -10°. Résultat final: Blue Jays 9, White Sox 5. L'ouverture de la saison 1989 se fera à l'abri des intempéries. La partie sera disputée au nouveau Skydome.

C'est arrivé un 8 avril
En 1979, une troisième tempête en 5 jours apporte de la neige (43,9 cm à Hamilton), de la pluie verglaçante (13 mm à London) et du grésil dans le sud-ouest de l'Ontario. Conditions de la route dangereuses: la tempête fait 13 victimes.

Source: Environnement Canada

La francophonie israélienne tend la main à la francophonie canadienne

OTTAWA (APF) - Combien y a-t-il de francophones en Israël? Si la question surprend, la réponse risque carrément de laisser le lecteur bouche bée. Il y a en effet plus de 500 000 Israéliens qui parlent le français en tant que langue maternelle ou langue seconde dans ce petit pays de 4.2 millions d'habitants, dont 3.2 millions de juifs.

Pourquoi parler d'Israël? Tout simplement parce que les communautés francophones de l'extérieur du Québec auront l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ces francophones du Moyen-Orient, alors qu'elles accueilleront le consul général d'Israël à Montréal, qui a commencé une tournée qui le mènera en Acadie, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

La francophonie en Israël est une réalité assez méconnue au Canada, confirme le directeur général associé du Comité Canada-Israël, M. Gilbert Lemieux. Israël ne fait pas partie des pays membres du Sommet de la Francophonie, mais on assiste à une sorte de réveil de la conscience juive d'expression française. La création à Montréal de l'Union mondiale des Juifs d'expression française en 1987, et plus récemment de l'Association Judaïsme-Francophonie à Paris, témoigne de ce réveil.

La décision de faire connaître la francophonie en Israël n'est pas une décision politique, et ne fait partie d'aucun plan d'ensemble décidé par l'état d'Israël. Selon Gilbert Lemieux, la tournée du consul général, M. Chalom Schirman est une initiative personnelle de sa part. Francophone et francophile M. Schirman est tout naturellement intéressé à la francophonie canadienne, nous explique-t-on.

La Fédération des francophones hors Québec, la Fédération culturelle des Canadiens français, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, le Richelieu International et l'Association de la presse francophone hors Québec ont offert leur appui pour assurer que la tournée du consul général soit aussi fructueuse que possible.

PRIÈRE
à SAINT JUDE
Patron
des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

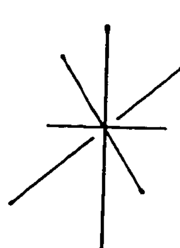
3 Pater Ave Gloire

Amen. **E.S.**



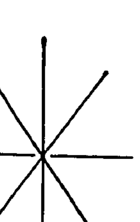
FAITES LE PLEIN...

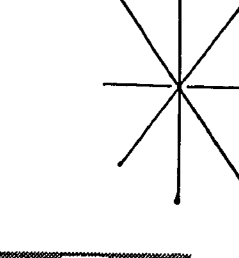
Chaque fois que vous faites le plein* à une station-service Petro-Canada participante, vous recevez un bon-rabais «Argent lave-auto» de 1,25 $ échangeable à tous les tunnels de lavage Petro-Canada participants.



Présentez trois bons-rabais «Argent lave-auto» pour obtenir un lavage d'auto gratuit. (Prix courant : 3,75 $)

* Achat d'au moins 25 litres de n'importe quel carburant Petro-Canada







ET OBTENEZ UN NET AVANTAGE!

Amasser des bons-rabais «Argent lave-auto» est une bonne façon de garder votre voiture propre. Présentez vos bons-rabais n'importe quand à tout tunnel de lavage Petro-Canada participant.

Nous délogeons la saleté accumulée, savonnons toutes les surfaces, nettoyons les pneus, appliquons la cire uniformément, rinçons votre voiture avec soin et l'asséchons à l'aide de séchoirs puissants pour lui redonner un lustre éclatant.

Présentez vos bons-rabais «Argent lave-auto» à n'importe quel des établissements suivants :

BONNIE DOON CAR WASH
8330, 82 Avenue
Edmonton (Alberta)

COMPETITION SERVICE CENTRE
13205, 97 Street
Edmonton (Alberta)

GATE AVE. CAR WASH
174, St. Albert Road
St. Albert (Alberta)

GRANDIN PARK CAR WASH
27, Winston Churchill Avenue
St. Albert (Alberta)

INGLEWOOD CAR WASH
12326, 111 Avenue
Edmonton (Alberta)

MILLWOODS CAR WASH
4240, 66 Street
Edmonton (Alberta)

118th AVE. CAR WASH
11803, 123 Street
Edmonton (Alberta)

104th ST. CAR WASH
6206, 104 Street
Edmonton (Alberta)

PLEASANTVIEW CAR WASH
11084, 51 Avenue
Edmonton (Alberta)



